

ENTREPRISE P2 ●

Vélo de fonction ●

Vol de vélo ●

ÉDITORIAL P3 ●

TECHNIQUE P3 ●

Fabriquer une draisienne ●

Les dangers de la potence ●

DOSSIER P4 ●

La voiture autrement ●

ANTENNES P6 ●

Droit au vélo à Lens ●

Des nouvelles d'Arras ●

L'ADAV Y ÉTAIT P8 ●

L'actualité dans votre commune ●

FICTION P14 ●

Bicyclonomicon ●

SOCIÉTÉ P15 ●

Déplacements multimodaux ●

Vélocistes partenaires ●

Retour sur l'alter... tour ●

Il est un pays... ●

L'actualité des ateliers ●

Un silence de mort ●

AGENDA P16 ●

Événements ●

Dossier : la voiture autrement

en page 4

COMMENT ?
TU AS PLUSIEURS
UTILISATEURS ?
ET TON PROPRIÉTAIRE
EST AU COURANT ?

JE NE SUIS PAS
LA VOITURE
D'UN SEUL
CONDUCTEUR,
TU SAIS.

ET PUIS
J'AIME BIEN
ME FAIRE
CHOUCHOUTER.



Vélo de Fonction et Semaine du Vélo en entreprise



Tout début 2011, après un mois de neige et de froid, un petit groupe hétéroclite de vélotisseurs se rendant travailler à Lezennes et Villeneuve d'Ascq se lancent le défi de recruter de nouveaux cyclistes avec pour mot d'ordre « et si on faisait une semaine du vélo ? »

Contre toute attente, l'idée prend bien, la date de la 3^e semaine d'avril est retenue et le projet s'appelle « Groupe Adeo Roule À Vélo ». Notre groupe comprend les magasins de bricolage Leroy-Merlin, Weldom, Bricoman, en France et dans douze pays dans lesquels commencent à se créer aussi des communautés cyclistes... Objectif : faire qu'un maximum de personnes viennent désormais au boulot à vélo. C'est plus facile de lancer cela en avril, la période où l'on change plus facilement ses habitudes et où on sort son vélo pour le printemps puis l'été.

Sébastien Torro-Tokodi de l'ADAV nous conseille et nous accompagne pour ce projet. Le résultat est super et c'est un florilège d'actions qui démarrent : visites à vélo chaque midi de quinze salariés sur le nouveau site en construction à Ronchin (anciennement magasin Camif), ou le site de B'Twin Village et l'usine ; conférences, atelier d'entretien de vélos appelé l'infirmerie des vélos puisqu'il est tenu par ... les deux infirmières de l'entreprise ; sortie accompagnée de remise en selle ; exposition d'une large gamme de vélos, pliants, hollandais, électriques ... vendus par Anne du magasin Altermove, qui réalise également les diagnostics individuels de mobilité ; concours de tandems mixtes, prix de l'élégance féminine à vélo, déco du restaurant façon Paris-Roubaix, etc.

Mais deux actions nous semblent plus particulièrement à retenir et à copier par d'autres entreprises :

chaque matin, les cyclistes indiquent en arrivant sur un tableau les kilomètres réalisés à vélo. Un quart de ces kilomètres est versé par

l'entreprise pour financer l'ouverture du nouvel atelier de recyclage et réparation de l'AU5V à Creil. L'engouement croît chaque jour, on affiche les cartes avec les différents parcours avec pour objectif de montrer que quel que soit son domicile il est possible de venir à vélo, puisque Untel et Untel le font. D'officielles lignes de bus cyclistes sont créées, 2000 km sont parcourus en cinq jours ... sans pluie.

Dans le deuxième cas, l'entreprise propose aux salariés le vélo de fonction. Le principe est simple : le collaborateur s'engage à venir travailler à vélo un jour sur deux d'avril à octobre, et sauf intempéries. En contrepartie l'entreprise lui rembourse 85% du prix de sa monture jusqu'à un plafond de 170 € pour les vélos et 240 € pour les VAE, ainsi que 30 € d'accessoires (cadenas en U et casque). Le remboursement se fait simplement par note de frais ce qui a l'avantage de répartir les coûts dans les services, et de responsabiliser le manager sur cet avantage qu'il offre. Pour valider le sérieux de la demande les collaborateurs passent devant un jury composé de deux ou trois cyclistes, entretien de 15 minutes qui est surtout l'occasion d'échanger sur la possibilité de venir travailler à vélo et de répondre aux objections, et de regarder les parcours possibles. L'engagement se fait par un contrat, et en évitant tout contrôle bien sûr. Chaque cycliste achète où il veut son nouveau vélo, pourquoi pas même d'occasion. Résultat : au siège de Lezennes 35 personnes ont un nouveau vélo de fonction et viennent s'ajouter aux 10 autres cyclistes réguliers qui n'avaient pas besoin de changer de vélo. Au total et en comptant les magasins du groupe, Weldom et Leroy-Merlin, c'est une centaine de vélos de fonction qui ont déjà été fournis.

Avec l'automne qui arrive, on continue de rouler bien sûr, et nous mobiliserons de nouveaux cyclistes en France et à l'étranger pour la semaine du vélo 2012. La communauté cycliste se retrouve par ailleurs sur Facebook « Groupeadeo Rouleavelo ». Bienvenue !

Baptiste Wambre et Jean-Baptiste De Gandt

Il m'a volé mon vélo, mais j'ai réussi à le retrouver, et à le lui reprendre...

Mon vélo avait été dérobé sur mon lieu de travail, à Dunkerque. Quelques semaines après, j'en vois un qui lui ressemble circuler en plein centre ville, alors que je roule moi-même à vélo. Je me rapproche pour vérifier à tout hasard s'il ne s'agirait pas de celui qui m'a été volé, et tout en roulant à proximité, j'engage la conversation avec son possesseur. Quelque chose me dit que c'est bien sur mon vélo que celui-ci est en train de rouler. Il tente de me convaincre en m'indiquant où il l'a acheté. L'étiquette du détaillant étant apposée sur le cadre, il avait pu la lire... Dans l'impossibilité de prouver quoi que ce soit, et n'ayant pas le temps de le suivre à distance, je me vois obligé de le laisser partir... D'autres indices me

confirmeront par la suite que je ne m'étais pas trompé : il s'agissait bien de mon vélo. Sur le coup me voilà bien attrapé, mais je me promets de le retrouver, et de récupérer mon bien. Effectivement, trois ou quatre mois après, à l'heure de midi, un vélo noir attaché à un poteau attire à nouveau mon attention. Tous ses accessoires ont été enlevés sans ménagement, et ses inscriptions poncées grossièrement. Mais je le reconnais quand même... c'est bien mon vélo ! Que faire ? La première rencontre avec mon voleur m'avait permis de réfléchir entre temps à la question. Je vais donc sonner chez quelqu'un que je connaissais un peu dans le quartier, et lui demande... un antivol à prêter ! Puis je retourne sans tarder

à l'endroit où se trouve mon vélo, et là... clic ! j'attache moi aussi mon vélo avec cet antivol. Je prévient alors la police et j'attends tranquillement. Frère voleur finit par descendre de l'appartement où il venait apparemment de déjeuner avec un copain, il lève les bras au ciel, dégoûté, pousse un juron ou deux dans son langage bien à lui, et s'en retourne à pied... Je le suis un bref instant... et le regarde s'éloigner.. Finalement, je laisse tomber. La police arrive, j'explique la situation... on cisaille le cadenas du voleur, et je récupère mon vélo. Préjudice : plusieurs mois sans vélo, et environ 150 € pour le remettre en état...

Jean-Pierre Castier

Quelle rentrée !

Le vélo fera la une de l'actu sur la métropole Lilloise les 16, 17 et 18 septembre avec le lancement de V'Lille et dans un premier temps ses 4100 vélos en libre service ou en location longue durée.

Droit au vélo inaugure deux lieux permanents pour accueillir ses ateliers d'aide à la réparation, bimensuel à Arras et hebdomadaire à Lille (voir article p.15), animés par des bénévoles pédagogues et compétents.

Parallèlement Lille Sud Insertion a ouvert un nouvel atelier dans les anciens locaux de feu Chti'vélo à côté du tri postal, le long de la gare Lille Flandres, ouvert tous les jours sauf le dimanche pour vos réparations et vos locations de vélo en nombre.

Notre antenne de Valenciennes organise « Val'en Cycles », une fête du vélo et une broc le samedi 17 septembre, après avoir accueilli le premier conseil d'administration « décentralisé » de Droit au vélo en juin. L'antenne d'Arras prépare l'organisation de notre prochaine assemblée générale le 11 ou 18 février 2012. Les antennes de Béthune, Dunkerque



et Hazebrouck poursuivent activement leurs actions sur le terrain avec vigueur tandis que se constitue sous l'impulsion de Benoît Cierniak une nouvelle antenne à Lens. Plus que jamais Droit au vélo étend son rayonnement régional.

Également au programme de cette rentrée : la semaine de la mobilité et de la sécurité routière du 16 au 22 septembre, une broc à vélo à Roubaix le samedi 24 septembre et l'inauguration de la voie verte Dainville-Saulty dans le courant du mois (voir programme en dernière page).

Notre organisation interne sera modifiée entre novembre et mai en raison du départ en formation de Sabine, lors de cette période Junie, Michel, Sébastien et Luc se partageront les actions qu'elle a menées (merci pour cette superbe fête du vélo en juin) et le contrat de travail de Junie passera à plein temps.

Merci à toutes et tous pour votre engagement au quotidien pour le vélo et Droit au Vélo, nous avons l'espoir d'être plus de 2 000 à la fin de l'automne du vélo.

Étienne Forest

TECHNIQUE

Transformer un vélo en draisienne

Pour honorer l'excellente idée du créateur de cette rubrique, voici une deuxième suggestion de bricolage, elle aussi destinée aux jeunes enfants. Il s'agit de la transformation (irréversible) d'un vélo en draisienne, c'est-à-dire un vélo sans pédales. Depuis quelques années on en voit de plus en plus dans les squares et dans les parcs, et c'est une bonne chose car la draisienne est l'engin idéal pour apprendre en douceur à faire du vélo.

Cela dit, l'achat d'une draisienne reste assez onéreux (entre 40 et 150 €) surtout pour un objet que l'enfant n'utilisera probablement que quelques mois. Alors si vous n'avez pas la chance d'hériter de celle de la voisine ou de celle du petit cousin, voici comment oublier définitivement les petites roulettes et l'angoisse qui va avec lorsqu'il s'agit de les enlever.

Étape n° 1 : récupérer dans un grenier ou une braderie pour quelques euro un vélo enfant (12 pouces ou plus petit si ça existe).

Étape n° 2 : retirer le système chaîne-pédalier. La plupart du temps cela n'est pas démontable pour ces vélos donc il faut sortir la scie à

métaux ; ça a l'air un peu barbare comme ça mais finalement c'est très simple à faire et vous pouvez vous dire que ce petit sacrifice redonnera une deuxième vie à ce vieux machin....

Étape n° 3 : régler la selle le plus bas possible. Pour faciliter l'apprentissage, il faut que l'enfant, lorsqu'il est assis sur la selle, puisse poser les deux pieds à plat sur le sol.

Étape n° 4 : le premier essai. Alors là il n'y a rien à faire, il suffit juste de regarder son enfant découvrir lui-même sa monture en interférant au minimum dans son apprentissage... Il est normal par exemple que dans un premier temps il se mette à marcher avec le vélo entre les jambes sans s'asseoir dessus. Il a besoin de ce temps pour comprendre et sentir que ce vélo se penche sur les côtés. Inutile donc de lui dire « assieds-toi dessus » et « pousse sur les deux pieds en même temps » car tout cela il va le découvrir lui-même !

Pour les sceptiques, sachez qu'un vélo sans pédales va beaucoup plus vite et demande



beaucoup moins d'effort qu'un tank avec petites roues. Les enfants ne sont pas dupes et s'y mettent donc bien volontiers ! Autre avantage non négligeable, il ne se prennent jamais les pieds dans les pédales et se retrouvent avec un vélo archi maniable. Enfin l'adulte appréciera de trimbaler un vélo si léger, facilement transportable dans sa propre sacoche à vélo...

Remarque : pour peaufiner ce bricolage (qui n'en n'est pas un puisqu'il s'agit plutôt d'un démontage), j'ai scié la tige de selle et ajouté une petite planche rembourrée avec du tissu. La draisienne était un peu trop grande pour ma fille et cela lui permettait d'être assise à la fois plus basse et plus proche du guidon.

Robin Sautter (Arras)

Le danger de la potence

Soyez prudents si vous voulez pendre votre vélo...

Ne l'accrochez pas par la potence, surtout si vous utilisez un sandow élastique.

La potence - les néophytes ne le savent pas toujours, c'est cette pièce du guidon qui en maintient le cintre et le rattache au cadre. On peut la désolidariser de celui-ci en desserrant le boulon de la tige filetée qui la traverse, mais en principe cela ne suffit pas. Il faut encore asséner un coup de maillet ou de marteau sur ladite tige filetée, pour la ré-enfoncer dans la potence après l'en avoir partiellement retirée en la dévissant. Cela a pour effet de détacher l'ensemble du guidon (cintre, potence, poignées de frein) du cadre lui-même. Ce brusque détachement peut s'avérer très dangereux.

Mon voisin avait en effet suspendu son vélo de cette manière pour le réparer : en l'attachant par la potence à un sandow, lui-même accroché au plafond par son autre extrémité. Voulant détacher le guidon du cadre de son vélo, il donne un coup assez fort sur la tête de la tige filetée (qu'il a partiellement extraite de la potence en la dévissant préalablement). Libéré brusquement du poids du vélo, le guidon est projeté en l'air par l'élasticité du sandow qui se retend tout aussi brusquement. L'extrémité du cintre est venue frapper mon voisin « en plein dans l'œil ». Fort heureusement seule l'arcade sourcilière a été touchée. Mais l'accident aurait pu se révéler beaucoup plus grave...

Jean-Pierre Castier

La voiture autrement

Depuis les années 50 en France, la place de l'automobile n'a cessé de croître. Or à l'été 2008, pour la première fois de l'histoire, elle a commencé à perdre du terrain. Le Monde Magazine du 24 octobre 2009 consacrait déjà une pleine page aux nouveaux usages de l'automobile, passant de la voiture objet à la voiture outil. À travers ce dossier, nous avons voulu voir comment ils se traduisent, en nous arrêtant sur trois types d'autopartage : le plus courant mais pas forcément le plus connu, l'autopartage dit de voisins ; sa version institutionnelle avec Lilas Autopartage et enfin un nouveau type, reposant sur l'apport des nouvelles technologies, représenté ici par Buzz Car.

L'autopartage de voisins



Crédit photo : Guillaume Leborgne, Ville Rail et Transports

On a beau être cycliste au quotidien, l'usage de la voiture est parfois nécessaire.

J'identifie deux exemples principaux : transporter des choses lourdes (meubles, ...), se rendre dans des endroits peu desservis en transports en commun et trop lointains pour être atteints à la seule force du mollet. Mais ces cas

de figure ne se présentent pas assez souvent pour justifier, à eux seuls, l'achat d'une voiture. La solution réside-t-elle dans l'auto-partage ? Je réponds par l'affirmative car j'ai eu la chance de participer à deux expériences de « véhicule partagé entre particuliers ».

Dans les deux cas, il ne s'agissait pas de l'achat collectif d'un véhicule, mais d'individus qui ont choisi de mettre leur propre voiture à la disposition de collègues et/ou amis. En termes d'organisation pratique, certaines règles sont communes aux deux expériences. Ainsi, un double de clé est disponible dans un endroit accessible en quasi-permanence et connu de chaque usager (bistro, lieu de travail). Les réservations sont centralisées par le propriétaire du véhicule, suivant la règle du premier arrivé, premier servi. On peut imaginer qu'un outil de type wiki soit mis en place pour une gestion collaborative des réservations sur internet. Le kilométrage précis effectué par chacun est consigné sur un cahier de bord, et ce pour chaque déplacement.

Quelques règles de fonctionnement sont cependant différentes d'un système d'auto-partage à l'autre.

Dans le premier cas, chaque usager rend la voiture avec le plein. Ainsi, on est certain que chacun ne paye que l'essence qu'il consomme. Par ailleurs, chaque conducteur paye une part prévisionnelle des coûts engendrés par l'assurance et l'entretien en début d'année. L'ajustement se fait en fin d'année au prorata de l'utilisation de chacun, et est calculé grâce au

cahier de bord. Si cette règle est peut-être plus lourde d'un point de vue comptable, le propriétaire est davantage certain de rentrer dans ses frais.

Dans le second cas, le propriétaire a défini un coût au km incluant les frais d'assurance et d'entretien. On paye directement après chaque utilisation. L'avantage de cette formule est de pouvoir ouvrir l'auto-partage à des usagers qui n'auraient qu'un besoin très ponctuel, voire unique.

Au regard de ces deux expériences, il ne semble pas y avoir de règle de fonctionnement idéale. Elle doit surtout convenir à tout le monde et être basée sur la confiance entre les usagers. Je pense, par contre, que pour bien fonctionner, il est plus pratique qu'il y ait une proximité géographique entre les usagers.

Si vous souhaitez un outil pratique pour partager un véhicule, je vous invite à découvrir un ouvrage « Guide pour l'organisation d'un partage de voiture privé en Suisse » publié en 2004 par l'association Transports et Environnement, et téléchargeable à cette adresse : www.ate-vd.ch/media/dossiers/Transports/autopartage.pdf

Enfin je vous conseille vivement la visite du site du bureau d'études ADETEC (<http://adetek-deplacements.com/autopartage.htm>) qui a réalisé une étude très complète sur l'auto-partage dans la sphère privée et évoque des pistes pour un développement plus large de cette pratique, notamment en l'inscrivant dans la loi et en mettant en place des mesures incitatives.

Judicaël Potonnet

QUELQUES CHIFFRES (source ADETEC)

7 millions de voitures sont utilisées moins de 2 fois par semaine.

Une voiture coûte en moyenne 3 700 € par an, soit 0,28 € par kilomètre.

Ces chiffres incluent

l'ensemble des frais : achat, entretien, carburant, assurance...

Les frais fixes (assurance, décote, contrôle technique...) représentent environ 1 000 € par an.

Partageons l'auto avec Buzzcar

J'aime à rouler à vélo, je n'ai pas à m'embêter avec une voiture à conduire, à garer et à entretenir en ville. Mais le vélo ne fait pas tout. Comment faire pour partir en week-end à la mer ou rendre visite à des amis à Tournai ?

Avant, on avait le choix entre avoir une voiture qui dormait sur son parking et qui coûtait cher, ou se passer de voiture et perdre son temps (et son argent) chez des loueurs pour louer une voiture pour seulement 3 ou 4 heures.

Maintenant, j'utilise Buzzcar, un service d'auto-partage entre particuliers.

J'ai choisi de ne plus avoir de voiture. Je loue sur Buzzcar celle d'un autre membre, à l'heure ou à la journée, exactement quand j'en ai besoin. Je trouve des voitures là où des particuliers en ont mis en location, ça veut dire un peu partout en France, et pas seulement en centre-ville. Je suis assuré et l'assurance est comprise. Bref, je ne paie que ce que je roule, en toute simplicité et sécurité.

Je loue par exemple, celle de ma collègue qui a choisi de garder sa voiture pour faire des activités avec ses enfants. Elle la loue quand

elle ne l'utilise pas (toute la semaine et souvent le week-end) et rentabilise sa voiture.

Pour elle, c'est très facile. Il lui a suffi de cinq minutes pour inscrire sa voiture au service via l'appli smartphone (Androïde, iPhone). Buzzcar l'a aidée dans son choix de prix et dans la création de son profil. Elle a pris quelques photos de sa voiture et depuis, elle reçoit des demandes de réservation directement sur son smartphone. Pas de perte de temps, elle gère ces demandes en les acceptant ou les refusant d'un clic.

En tant que conducteur, j'apprécie la simplicité et l'aspect humain de Buzzcar et je crois que c'est pareil pour ma collègue. Elle n'a pas à s'occuper de l'assurance. Buzzcar assure le véhicule tous risques durant la réservation : le conducteur est responsable en cas d'accident et le bonus de ma collègue est protégé. Niveau paiement, idem : elle ne s'occupe de rien, elle reçoit ses gains à la fin de la location. Tout ce qu'il lui reste à faire, c'est rencontrer le conducteur pour lui donner les clés et peut-être papoter.

Chez Buzzcar, une voiture est louée pour environ 3,5 €/h ou 25 €/jour, plus 0,25 €/km, assurance et essence incluses. Les propriétaires gagnent environ 65% du montant de la location, une fois l'assurance et les 15% de commission Buzzcar déduits. Une voiture louée trois jours par mois peut ainsi faire gagner près de cent euro par mois à son propriétaire, assurance, essence et commission Buzzcar déduites.

Ce qui est génial, c'est que j'aide les membres de la communauté sans m'en rendre compte. Et surtout, je rationalise mes déplacements en voiture. En pensant la voiture à l'heure, je ne roule qu'en dernier ressort. Et comme tous les membres font de même, cela en fait des émissions de gaz en moins !

En plus, nous réduisons le nombre de voitures en circulation. Si on continue comme ça, cela voudra dire moins de pollution liée à la fabrication des voitures, moins de places de parking et plus d'espace libre !

Viens en découvrir plus sur www.buzzcar.com

cyril@buzzcar.com

Lilas Autopartage : un nouveau partenaire de déplacement pour les adhérents de l'ADAV La voiture autrement... Pratique, économique et écologique !

Depuis février 2007, Lilas Autopartage propose un service innovant et alternatif à la voiture individuelle : la location de véhicules de courte durée, en libre service, sur réservation.

C'est un service pratique, économique et écologique qui est développé sur la ville de Lille.

Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 grâce à une carte magnétique et un code d'accès, le service Lilas est totalement complémentaire aux transports en commun et aux modes doux, tels que le vélo. Il s'inscrit dans une démarche citoyenne de nouvelles pratiques de mobilité urbaine pour faciliter les déplacements plus responsables en faveur de la sauvegarde de l'environnement.

L'auto-partage vise en effet à faire baisser la motorisation des ménages et des professionnels en permettant à des publics n'ayant pas un besoin quotidien de la voiture de pouvoir disposer d'un véhicule sans en être propriétaire. À la fois pratique car l'adhérent n'a plus à se soucier de l'entretien, du plein d'essence, de l'assurance, de trouver une place de stationnement, c'est aussi un service économique : l'adhérent ne paie que lorsqu'il utilise le véhicule. Les coûts fixes d'assurance, de garage, de contrôle technique, de crédit auto... ne sont plus à supporter par le conducteur qui paie ses locations à l'heure et au kilomètre.

L'auto-partage, qui consiste au partage d'une flotte de véhicules par des abonnés, à ne pas confondre avec le covoiturage (un conducteur partage son véhicule avec d'autres passagers) est un service qui s'adresse aux citoyens qui :

- roulent moins de 10 000 km par an dans une utilisation non quotidienne de leur voiture
- possèdent une voiture qui roule peu et dont les frais sont importants (achat, assurance, entretien, parking)
- utilisent déjà d'autres moyens de transports (transports en commun, vélo) mais qui ont le besoin ponctuel d'une voiture
- s'interrogent sur la pertinence d'un second véhicule.

L'auto-partage permet de limiter la voiture en ville par un usage plus rationalisé de celle-ci au profit d'autres modes de déplacements. Le fait d'avoir à réserver, même si le système est très simple et ne nécessite pas d'anticiper ses déplacements, induit une utilisation plus réfléchie de la voiture. Ainsi, 60% des adhérents Lilas reconnaissent avoir changé leurs habitudes de déplacements en utilisant moins la voiture et davantage les transports en commun, la marche à pied et le vélo.

La dernière enquête clients révèle que 95% des adhérents Lilas sont utilisateurs des transports en commun et que 70% d'entre eux ont abandonné un achat de véhicule ou revendu leur véhicule.

Comment ça marche ?

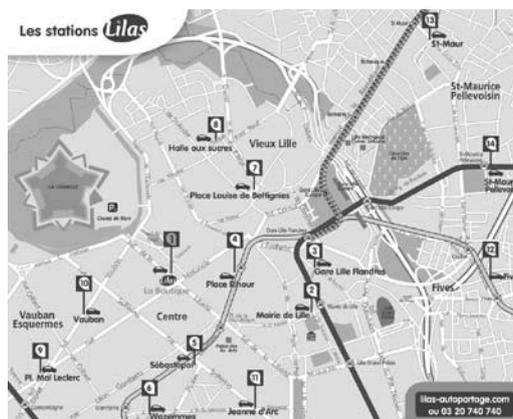
Pour bénéficier du service, il suffit de s'abonner à Lilas et grâce à un code personnel et une carte magnétique d'accès, l'adhérent réserve par internet ou par téléphone, 24h/24, le véhicule sur la station de son choix. Une réservation peut être instantanée : l'adhérent peut réserver en temps réel et utiliser immédiatement le véhicule.

Une fois celui-ci réservé, l'adhérent se rend à la station choisie et peut ouvrir le véhicule grâce à sa carte magnétique, son pass Lilas et démarrer le véhicule à l'aide de son code personnel. Une fois sa location terminée, l'adhérent ramène le véhicule à sa station de départ.

Les frais de carburant, d'assurance et d'entretien sont pris en charge par Lilas. Si le client fait le plein lui-même grâce à la carte carburant pré-payée mise à disposition par Lilas dans le véhicule, un quart d'heure d'utilisation lui est offert.

Sur les places de parking Lilas, ont été installées des barrières automatiques de stationnement permettant d'être sûr que la place est toujours disponible sur les stations Lilas.

En septembre 2011, 14 stations Lilas sont implantées sur voirie dans les principaux quartiers lillois.



Au total, 30 véhicules sont mis à disposition sur les différentes stations.

L'adhérent a le choix entre 3 types de citadines au même prix : Clio, Twingo et Kangoo

Tarifs pour les particuliers :

Le calcul du tarif d'utilisation est fixé à l'heure et au kilomètre :

Tarifs Jour :

Tarif horaire : 7 € pour la première heure et 3,5 € à partir de la 2ème heure. Tarif kilométrique : en dessous de 4 heures d'utilisation, 10 km par heure vous sont offerts ! A partir de la 4ème heure, 1 km = 0,36 €

Tarifs Nuit (de 23h à 5h) :

Tarif horaire : forfait de 3,50 € pour la nuit, quel que soit le nombre d'heures de location. Tarif kilométrique : en dessous de 4 heures d'utilisation, 10 km par heure vous sont offerts ! A partir de la 4ème heure, 1 km = 0,36 €

Un exemple : pour 2 heures de location en journée et 20 km effectués, le tarif est de 10.50 € (carburant inclus)

Tarifs d'adhésion à Lilas pour les particuliers

6 € d'abonnement mensuel

15 € d'adhésion pour les adhérents ADAV (offre partenariale de 50% sur l'adhésion)

70 € de dépôt de garantie encaissé et restituable en cas de résiliation

500 € de caution non encaissée, sauf en cas de sinistre

Chez Lilas, la carte est nominative mais des tarifs dégressifs existent pour permettre à plusieurs conducteurs dans une même famille de pouvoir utiliser le service.

À propos de Lilas Autopartage...

Lilas Autopartage est une SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, regroupant des partenaires diversifiés : entreprises, collectivités, structures de l'économie sociale et solidaire, utilisateurs et salariés. Entreprise de l'économie sociale et solidaire, elle s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable en proposant un service citoyen.

Sa mission : au-delà de la complémentarité qu'elle offre avec les autres modes de transports, Lilas facilite la mobilité en donnant accès à la voiture à tous, notamment grâce à des tarifs d'accès au service très attractifs, et à la mise à disposition d'un véhicule équipé pour les personnes à mobilité réduite, en donnant accès au service aux jeunes conducteurs et au même prix.

Les partenaires de Lilas :

Ville de Lille, Keolis, Garrigue, le réseau Cigales, l'ADEME, Autonomie et solidarité, la Région, la MACIF.

Et demain

Le service Lilas va s'étendre sur d'autres communes de la métropole dès la fin de l'année 2011, selon un programme de développement progressif d'ici 2015. Fin 2011, le parc de véhicules passera à 45 véhicules avec des ouvertures de stations sur Villeneuve d'Ascq, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Hellemmes et Mons-en-Barœul. Au printemps 2012, des stations seront lancées sur Roubaix, Tourcoing, Croix, dans les Weppes et sur Armentières.

En 2015, 16 communes de la métropole lilloise bénéficieront du service et au total, Lilas disposera de 100 véhicules sur 45 stations.

À partir de septembre, Lilas propose aux membres de Droit au vélo une réduction de 50% sur le tarif d'adhésion au service.

Pour plus d'informations :

Agence Lilas Autopartage
55 Boulevard de la Liberté
59000 Lille
03 20 740 740
contact@lilas-autopartage.com
www.lilas-autopartage.com

Droit au vélo à Lens, ici aussi on veut pouvoir circuler

Droit au vélo est présente à Béthune, ainsi qu'à Arras, mais, entre les deux, une ville manquait à l'appel.

Lens, aujourd'hui, a sa propre antenne, créée lors du dernier Conseil d'Administration.

D'où part cette idée d'antenne ?

Faisant partie de différents collectifs et associations sur Lens, j'étais également connu comme adhérent actif de l'ADAV à Béthune, ville dont je suis originaire. Certains amis m'ont encouragé à créer une antenne sur Lens « on en aurait bien besoin !!! » me disaient-ils. Après avoir contacté les salariés de l'antenne et rencontré certains membres du CA, voilà chose faite.

Pourquoi créer cette antenne ?

La ville est en pleine restructuration, avec l'ar-

rivée du Louvre-Lens, mais aussi la création de nouveaux quartiers. D'autres quartiers, comme la grande résidence (2 000 habitants en logement social), ou celui de la Gare, sont en ce moment même en train d'être totalement rénovés. La commune va même accueillir un tramway et refaire son mythique stade Bollaert.

Qui suit le développement de Droit au vélo à Lens ?

Michel Anceau, directeur de l'ADAV, est pour le moment l'interlocuteur côté salariés.

Benoît Cierniak en est le correspondant local, et a reçu une première formation des correspondants locaux à Lille en mars 2011.

Une quinzaine au moins de militants du Lensois/Liévinnois sont d'ores et déjà prêts à soutenir l'initiative.

Concrètement, que va-t-il se passer à Lens ?

La première action se déroulera pendant la semaine de l'éclairage, le vendredi 18 novembre, face à la gare de Lens. Ce sera une première occasion de faire voir la présence de l'association à Lens. Les contacts pris seront invités à une première réunion fin novembre, pendant laquelle nous présenterons plus dans le détail l'association, et pourrons dresser une liste des premières demandes des cyclistes lensois, pour rouler en toute sécurité dans leur ville.

Si vous souhaitez nous rejoindre à Lens, et nous aider à développer l'antenne, ou tout simplement pour avoir des renseignements, n'hésitez pas à joindre l'association, ou envoyer un mail à : lens@droitauvelo.org. Vous pouvez également joindre Benoît au 06 09 75 83 32.

Benoît Cierniak

Réunion à la mairie de Beuvry

L'ADAV a été conviée le 5 juillet dernier à une réunion organisée par la mairie de Beuvry ; Mme Leveugle, en charge de l'urbanisme et de l'environnement, souhaitant faire un état des lieux exhaustif de toutes les liaisons douces, pour piétons et cyclistes, ainsi que des transports en commun. Christophe Abraham, Pascal Coquerelle, Brigitte Helle et Nathalie Lecocq ont représenté l'ADAV à cette réunion de concertation. Divers cheminements pour relier gare, hôpital, école, collège et lycée ont été proposés. La rue Camille-Clément devrait être fermée à la circulation sauf riverains, mais autorisée aux cyclistes pour faciliter l'accès à la gare. Une zone 30 a été évoquée et une cartographie de tous les sens uniques devra être faite pour étudier les possibilités de double-sens cyclables. Il est à noter que certaines rues du centre de Beuvry sont très étroites. Par ailleurs, dix arceaux ont été achetés par la mairie et vont être installés bientôt, quatre sur la place, quatre près de la médiathèque et deux près de l'école de musique. Suite à ces échanges constructifs, le guide de stationnement de l'ADAV a été remis à la mairie de Beuvry par Daniel Doullens.

Cyclocampus-Béthune est née

C'est une nouvelle association dont l'objet est de faciliter l'accès au vélo pour les usagers (étudiants et personnel) du campus de Béthune (IUT et FSA), Université d'Artois. Un atelier de réparation de vélos va prendre forme à l'IUT de Béthune, et l'activité de vente de vélos d'occasion démarrera dès septembre. Nous remercions à cette occasion Jean-Pierre Malchrowicz et Benoît Cierniak pour nous avoir donné quelques vélos. Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche d'autres vélos et de matériels pour notre atelier. Le président de l'association Cyclocampus-Béthune est Denis Fourmaux, la trésorière Nathalie Lecocq et le secrétaire Pierre Tittlein. Nous remercions de tout cœur l'ADAV pour nous avoir soutenus dans ce projet. Nous espérons que notre projet fera des émules dans la région, permettant de faciliter l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens vers les Écoles et Universités. À quand d'autres Cyclocampus ? N'hésitez pas à nous joindre pour partager nos expériences mutuelles. Tél du Président à l'IUT : 03 21 63 23 16

Nathalie Lecocq

Saint-Saulve a son 1^{er} double-sens cyclable

Souvent, dans la rubrique, «L'ADAV Y ÉTAIT», nous évoquons des réunions de travail avec les collectivités locales. Dans certaines communes ces rencontres s'installent dans le temps, mais nous ne voyons jamais aboutir les projets d'aménagements cyclables que nous présentons aux élus ou aux techniciens.

Dans la commune de Saint-Saulve, proche de Valenciennes, cela fait de nombreuses années que nous participons activement à l'étude de tous les projets de réaménagements de voirie que l'on nous présente, mais sans aucun résultat. Nos propositions semblent pourtant recevoir un accueil favorable de la part des techniciens.

Nous avons, depuis longtemps, sollicité la mise en place



Saint-Saulve, rue Montesquieu

de plusieurs doubles sens cyclables dans la ville, mais toujours repoussée et nous avons perdu tout espoir de voir aboutir une seule de nos demandes.

Pourtant, le 10 août, en circulant dans la commune, j'ai été surpris de découvrir que la rue Montesquieu, en zone 30, venait d'être enfin mise en double sens cyclable. L'ADAV avait de nombreuses fois sollicité cet aménagement, sans succès. Aujourd'hui, il est enfin réalisé. Nous espérons que cette réalisation sera bientôt accompagnée par d'autres aménagements de même nature et qu'elle ouvrira de nouvelles perspectives pour un Groupe de Travail Vélo qui devrait rapidement reprendre.

A. Legrand

Au stade à vélo



La ville de Valenciennes vient d'inaugurer son nouveau stade de football et les vélos n'ont pas été oubliés dans le projet. De nombreux arceaux, à la disposition des supporters cyclistes, ceinturent une partie de l'édifice. Il faut signaler que l'ADAV avait, au moment de l'enquête publique, rappelé la nécessité de prévoir le stationnement des vélos.

A. Legrand

Broc à vélo et fête du vélo à Arras : un beau travail d'équipe



Équipe de bénévoles motivés

La troisième édition de la Broc à vélo arrageoise organisée le 21 mai 2011 confirme son ancrage dans le paysage arrageois. On peut dire que l'événement était visiblement cette année particulièrement attendu. Les témoignages de sympathie et d'enthousiasme des vendeurs et des acheteurs ont largement récompensé les efforts de l'équipe de bénévoles qui s'investissent largement dans l'organisation de l'événement, aussi bien en amont dans la remise en état des vélos récupérés dans les déchetteries que le jour J où pas moins d'une petite trentaine d'adhérents se sont relayés au fil de la journée pour faire vivre l'événement.



Le maire d'Arras bientôt à vélo

Cette année, la Broc a eu les honneurs de la visite du sénateur-maire d'Arras et du Président de l'ADAV. Le secrétaire général des Nations unies et le Président Obama n'ont malheureusement pas pu se libérer ce jour-là mais nous ne doutons pas de leur soutien.

Plus sérieusement, les chiffres confirment la montée en puissance de l'événement. Sur la place du théâtre, 163 vélos ont été proposés à la vente ; 118 ont été vendus, soit presque les trois-quarts (72 %). Le nombre de vélos vendus est en augmentation de près de 30 % par rapport à l'année précédente.

Sur les 51 vélos promis à la ferraille et retapés par notre équipe de valeureux bricoleurs, 41 ont trouvé preneur soit 80 % ! Les bénéfices de l'opération (710 euros) seront comme l'année dernière reversés à une association qui développe des ateliers de réparation de vélos au Burkina-Faso. Le succès de la vente de ces vélos qui connaissent une seconde vie confirme notre analyse de départ : il existe bien un public qui, par peur du vol, cherche à acheter un vélo à moindre coût pour se déplacer à vélo en ville. Cet achat est aussi

l'occasion d'engager la conversation et de rappeler que le vol de vélo n'est pas une fatalité ; il peut être en grande partie évité par l'achat d'un bon antivol en U et par l'installation d'écrous en remplacement des systèmes d'attache-rapide.

La semaine suivante, le 28 mai, une balade urbaine était organisée dans le cadre de la fête du vélo. Malgré un temps incertain, elle a réuni presque 70 cyclistes et a permis de faire découvrir des cheminements agréables ou d'informer sur les projets en cours. Le passage du cortège sur la fin de l'avenue Churchill entre l'hôpital et le carrefour Baudimont fut un moment assez jouissif. L'effet de masse faisait que pour une fois les cyclistes se sentaient en sécurité sur cet axe habituellement particulièrement inhospitalier. Sécurité toute relative puisqu'on a pu constater que quelques excités motorisés ont très mal vécu cette réappropriation de l'espace public un samedi après-midi par un pacifique et familial cortège de cyclistes qu'ils n'ont pas hésité à doubler de façon dangereuse et hargneuse avec à la prime insultes et coups de klaxon. La notion de partage de l'espace public a visiblement du mal à faire son chemin dans tous les esprits...

L'arrivée du cortège sur une place des Héros libérée en grande partie pour la première année des véhicules en stationnement fut aussi un grand moment de plaisir partagé. Beaucoup de participants se sont pris à rêver que la réalité de ce jour-là, une ville couverte de vélos, soit une préfiguration d'un avenir que nous espérons tous le plus proche possible. C'est en tout cas en ce sens que nous travaillons tous ensemble.

L'arrivée du cortège sur une place des Héros libérée en grande partie pour la première année des véhicules en stationnement fut aussi un grand moment de plaisir partagé. Beaucoup de participants se sont pris à rêver que la réalité de ce jour-là, une ville couverte de vélos, soit une préfiguration d'un avenir que nous espérons tous le plus proche possible. C'est en tout cas en ce sens que nous travaillons tous ensemble.

L'arrivée



Cyclistes en nombre avenue Churchill, une préfiguration de l'avenir ?



Faire du vélo sur la place des Héros est devenu possible

Olivier Jandot

Quelques nouvelles arrageoises en bref

Suite à l'ouverture du bois de la citadelle au public, de vrais chemins viennent d'être aménagés. Largés, confortables, ils sont propices à la pratique du jogging et de la balade à pied ou à vélo. Pédaler en famille sous les frondaisons est un vrai plaisir. Et les barrières installées aux diverses entrées du bois permettent aux vélos de passer sans difficulté. Par le passé, il nous a souvent fallu intervenir pour demander que des barrières soient modifiées. Il semble que la problématique du cheminement des vélos soit désormais bien prise en compte. Nous ne pouvons que nous en réjouir !

Depuis la mi-juillet, des bandes cyclables apparaissent un peu partout sur les boulevards arrageois. À l'heure où nous mettons sous presse, la plupart des chantiers sont encore en cours de réalisation. Les marquages commencés dans la deuxième quinzaine de juillet semblent avoir été interrompus par les vacances estivales des entreprises chargées de les réaliser. Le prochain Heurovélo sera l'occasion de faire le bilan.

La période estivale, propice aux travaux de voirie, a fait apparaître sur les boulevards De

Gaule et Allende des quais bus. Le cycliste se réjouit généralement de l'amélioration des transports en commun qui conduit à une diminution du nombre des automobiles en ville. Sauf que boulevard Allende, le quai bus a été construit sur la bande cyclable (voir photo) considérée purement et simplement comme une réserve d'espace disponible. Deux solutions s'offrent au cycliste : foncer sur le quai et faire un joli soleil ou se réinsérer dans le flot de circulation (comment ? en attendant combien de temps ?) alors qu'il était jusque-là en relative sécurité sur la bande cyclable. Une réalisation qui ne brille pas par sa réflexion sur la nécessaire continuité du cheminement cyclable et sa sécurité. À revoir rapidement...

Restons dans le registre de l'agacement. Le parking-vélo sécurisé de la gare n'est toujours pas opérationnel ! Lors de la dernière réunion à laquelle l'ADAV a participé (sep-



tembre 2009), le représentant de la SNCF avait évoqué une ouverture pour Noël... 2009 ! Après être péniblement sorti de terre en 2010, le système de badge magnétique n'est toujours pas installé en août 2011 ! Résultat : la seule partie accessible, non sécurisée, est saturée, largement squattée par les scooters et les motos. Une singulière façon de promouvoir l'intermodalité train+vélo à l'heure où les plans climat territoriaux se multiplient dans la région...

Finissons sur une note positive et bucolique. Le premier tronçon de la voie verte Dainville-Saulty a été ouvert au public au début de l'été : 12 kilomètres de balade entre Wailly et Saulty sur le site d'une voie ferrée désaffectée. Du pur bonheur pour les cyclistes : un enrobé roulant, pas de cohabitation avec des véhicules motorisés, des pentes quasi nulles. Les adeptes arrageois sont allés découvrir l'aménagement début juillet (voir photo). Un aménagement qui prendra tout son sens quand le tronçon Dainville-Wailly sera réalisé et qu'il sera connecté de façon satisfaisante au réseau cyclable de la CUA.

Olivier Jandot

ARRAGEOIS

6 mai : St Laurent Blangy. Reconnaissance sur le territoire communal en vue de la prochaine réunion avec les élus et les services techniques municipaux.

M. Anceau, L. Coveliers, P. Tittlein.

10 mai : St Laurent Blangy. Rencontre avec le maire, deux conseillers municipaux et les services techniques. Discussion sur les aménagements réalisés (zone 30, double-sens etc.) et sur les aménagements à venir (extension des zones 30, réalisation d'une piste reliant le chemin de halage à l'école Langlet, mise en place d'un parcours éducatif, stationnement etc.). Discussion également sur l'insertion des aménagements communaux dans le schéma directeur des aménagements cyclables de la CUA (Liaison entre Saint Laurent et le nouveau centre balnéoludique, rue Faidherbe, Chemin de halage etc.).

L. Coveliers, P. Tittlein.

21 mai : Broc et village vélo.

25 mai : SCOT

25 mai : CUA. Comité Technique sur le projet de requalification de l'Avenue W. Churchill. Deux profils restent en lice. Celui avec des couloirs bus centraux et celui avec des contre-allées. Sur le principe Droit au vélo défend la mixité bus+vélo mais en l'espèce le projet présenté avec un couloir bus central pose de gros soucis pour y intégrer les vélos convenablement au niveau des intersections. Notre proposition de couloirs bus latéraux est rejetée par nos interlocuteurs qui penchent pour la solution de contre-allées. Nous demandons donc pour ce profil d'assurer une continuité cyclable sur l'ensemble de l'axe et que les contre-allées adoptent un statut de Zone de Rencontre plutôt que de Zone 30.

M. Anceau, O. Jandot.

28 mai : Fête du vélo (Balade encadrée).

7 juin : St Laurent : Rencontre avec les services techniques pour l'évaluation des double-sens cyclables de la zone 30 et le suivi des différents projets d'aménagements cyclables.

L. Coveliers, T. Tittlein.

22 juin : Arras. Commission de circulation. Présentation des aménagements prévus pendant l'été sur les boulevards de ceinture et sur le giratoire de Tchecoslovaquie. Présentation des avant-projets de requalification de l'avenue W. Churchill. Droit au vélo a été pleinement associée à ces projets sur lesquels elle a travaillé en concertation avec les services techniques communautaires. Quelques points de détails méritent d'être revus. Une réunion avec les services communautaires est fixée dans la foulée. O. Jandot.

23 juin : CUA. Comité de Pilotage sur le projet de requalification de l'Avenue W. Churchill. En présence des élus, l'ADAV réitère ses remarques faites en comité technique. Ayant pu étudier en détail les plans de l'aménagement projeté, Droit au vélo pointe les insuffisances du projet qui font généralement état d'une absence de continuité des cheminements cyclables sur la totalité de l'axe. Le principal problème réside dans l'absence totale d'aménagements cyclables entre le carrefour Baudimont et la rue du 8 mai. Conscients du problème, élus et techniciens évoquent la possibilité de récupérer un peu d'emprise sur le territoire de l'hôpital afin de pouvoir créer des aména-

gements cyclables tout en gardant le même nombre de voies de circulation. Une réunion de l'ADAV avec les services techniques municipaux, communautaires et le bureau d'étude est prévue à la rentrée pour améliorer les cheminements cyclables dans ce projet complexe et coûteux. O. Jandot, S. Torro-Tokodi.

6 juillet : CUA. Matinée de travail avec les services communautaires pour étudier les projets de bandes cyclables qui doivent être matérialisées à l'été 2011. Cela concerne les bd. Besnier, Liberté, Schuman, Michonneau, Faidherbe et la Place de Tchecoslovaquie. Analyse également des débouchés du projet de piste cyclable bidirectionnelle de la rue des Hochettes. M. Anceau, O. Jandot.

12 juillet : Plan Climat Territorial. Droit au vélo présente les fiches-actions qu'elle pilotera dans le cadre du plan climat territorial qui sera validé en septembre 2011 pour la période 2011-2013. L'ADAV sera chargée de la promotion des plans de déplacements d'établissement scolaire (PDES), c'est-à-dire de l'aide à la mise en place de pédibus et vélobus par exemple et de l'organisation d'un jeu-concours « Je fais mes courses à vélo ». L'association sera également associée à d'autres actions qui touchent de près ou de loin aux déplacements à vélo (déplacements alternatifs, identification des linéaires écologiques compatibles avec les cheminements doux, etc.). O. Jandot, S. Torro-Tokodi.

21 juillet : Rencontre avec les élus de la communauté urbaine pour négocier une réévaluation de notre convention de partenariat. Nous nous mettons d'accord pour formaliser à partir de 2012 une convention triennale dotée d'une subvention annuelle de 5000 € contre 3000 € actuellement. Accord également pour discuter chaque année d'une subvention supplémentaire pour donner plus d'ampleur à la Broc.

21 juillet : Présentation du projet d'une liaison cyclable de type voie verte entre la Cité du Polygone et le bd De Gaulle, le long de la Citadelle. Étude du débouché et de la traversée du bd De Gaulle et choix des matériaux. Un stabilisé renforcé devrait être utilisé. Cette liaison, demandée par l'ADAV dans le schéma directeur cyclable facilitera les déplacements entre Arras et Achicourt.

M. Anceau, O. Jandot, E. Forest.

BAILLEUL

23 mai : Réunion sur les aménagements cyclables suite à une sortie de repérage. La Ville souhaite réaliser un certain nombre de double-sens cyclables, notamment sur la rue des Viviers (2e partie), la rue des Sœurs Noires, la rue Pasteur... Le marquage des bandes cyclables sur une partie de la rue de Lille est effectué, il est nécessaire de le remarquer ; de plus, l'aménagement cyclable s'arrête en amont du giratoire, il serait judicieux de le prolonger jusqu'en entrée de giratoire. Les cyclistes souhaiteraient voir un aménagement cyclable sur la Petite Verte Rue, il s'agit d'une voie départementale, la Ville sollicitera le département. Les cyclistes demandent également l'ouverture aux vélos du chemin en terre le long de l'avenue de l'Europe, du chemin des Muets et du parc Legrand. Un projet de réaménagement de la rue du Musée est à l'étude. Points divers. S. Geneste.

20 juin : Réunion de préparation de la Semaine

de la Mobilité. Les différentes collectivités échangent sur les actions (balades, conférences, stands, etc.) qu'elles souhaitent proposer et sur l'élaboration d'un document de communication commun. S. Geneste, R. Fauverque, E. Roussel.

BÉTHUNE

30 juin : Demi-journée d'échanges entre Droit au vélo et les services de la Ville de Béthune sur les aménagements cyclables. Point sur la législation en vigueur, les pratiques usitées par les villes cyclables et les préconisations de Droit au vélo en la matière. M. Saint-André, maire de Béthune, assiste à une partie des échanges. C'est l'occasion de mettre au clair le problème de signalisation de la Zone de Rencontre du Centre Ville qui ne permet pas, en l'état, la circulation des vélos à double-sens. Il est convenu d'adapter la signalisation verticale et horizontale de la zone pour remédier à la situation actuelle. Cette réunion a également permis de faire le point sur l'état de nos relations avec la Ville et laisse présager à l'avenir une meilleure collaboration.

M. Anceau, D. Doullens, C. Abraham, R. Van-Rijn.

BEUVRY

5 juillet : Réunion avec la Mairie (voir article N. Lecocq). C. Abraham, P. Coquerelle, B. Helle et N. Lecocq.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

10 mai : Réunion avec les adhérents du secteur. Réalisation d'une cyclofiche propre au territoire. Dernières mises au point pour les événements de la saison (Fort en fête à Petite Synthe, Fête du Vélo...) et retours sur la convention ADAV-Communauté urbaine en préparation.

28 mai : Fête du vélo. Stand sur la place du Centenaire à Dunkerque. Malgré des rafales de vent violent empêchant un bon déroulement de l'opération, quelques visites du public. O. Cohen, D. Dekeister.

24 juin : Rencontre avec l'équipe d'animation de la Maison de l'Environnement pour préparer une convention de partenariat entre les deux structures, en restant complémentaires sur nos différents champs d'intervention (PDES, marquage...).

O. Cohen, S. Torro-Tokodi.

28 juin : La CUD sollicite notre avis sur un projet de requalification de la rue Paul Bert en zone 30. Située sur un axe structurant, traversée par une voie ferrée et comprenant un groupe scolaire, il nous semble important de proposer une alternative telle qu'un aménagement spécifique aux cyclistes (bande ou piste). S. Torro-Tokodi.

En soirée : réunion des adhérents de l'antenne. Retour sur les événements auxquels a participé l'ADAV et projets d'animations. Échanges au sujet des aménagements et des actions à mener pour sensibiliser les automobilistes au respect des cyclistes.

CROIX

7 juin : Réunion de travail avec les services de la Ville pour étudier quels sont les aménagements à demander prioritairement à Lille Métropole d'étudier. Suite à notre première sollicitation, les rues Salengro, Barbusse et Rolland ont été dotées de double-sens cyclables. Il

L'ADAV Y ÉTAIT

est convenu que les prochaines études porteront sur les rues de Tourcoing, des Ogiers, du Creusot, des Forges, des Pignons, de Maubeuge et de l'Égalité. M. Anceau.

HALLUIN

9 juin : GTV. La Ville a accepté notre demande d'équiper progressivement la majorité de ses rues de double-sens cyclables. Les premières réalisations ont concerné les rues Simono, Jean Jaurès et des Cèllets. Les suivantes se feront sur le secteur Jaurès, Fiévet, Cardinal Liénard, Forage. Les rues Pasteur et Rouge Porte sont également concernées. Un double-sens rue du 11 novembre sera possible avec les travaux d'élargissement qui y sont programmés. Enfin, la Ville attend la fin des études de LMCU pour généraliser, sauf exception, les double-sens dans les zones 30. Lors de la réunion, l'ADAV remet une liste de lieux où il serait nécessaire d'implanter des arceaux. M. Anceau, J. Clayssens.

HAUBOURDIN

13 juillet : Rencontre avec M. Delaby, maire d'Haubourdin, pour faire un point sur les projets cyclables de la commune. M. Delaby souscrit à nos demandes qu'il appuiera auprès de LMCU. Cela concerne entre autres la mise en Zone de Rencontre de la rue du Croissant avec un double-sens, un double-sens rue Gambetta entre la rue du Mal Juin et la place de l'Église, la réalisation d'un cheminement cyclable entre Haubourdin et Sequedin dans le prolongement du chemin de Busignies, une liaison cyclable confortée avec Loos par la Cité Castel, une voie verte le long de la Deûle pour rejoindre la Canteraine. M. Anceau.

HAZEBROUCK

24 mai : Poursuite de nos échanges avec la Ville pour développer les infrastructures cyclables. Plusieurs élus se montrent très réservés quant à l'instauration de double-sens. Une expérimentation devrait toutefois voir le jour dans les zones à circulation apaisée lors de la Semaine de la Mobilité, en septembre, où il est convenu de réaliser différentes actions de sensibilisation en faveur de la promotion du vélo. E. Roussel, R. Fauverque, M. Anceau.

LAMBERSART

14 juin : Réunion des adhérents lambersartois. Échanges sur les projets d'aménagements cyclables pour 2011 et les propositions des adhérents (aménagements, stationnement...). Celles-ci seront ensuite transmises à la Ville lors d'une prochaine réunion. Nombreux adhérents.

LILLE

10 mai : GTV technique. Point sur les arceaux vélos. Présentation par LMCU d'études d'aménagements cyclables : sur la place des Buisseries (couloir bus et bande), rue Combemale (double-sens cyclable entre les rues O. Lambret et Ferry à Loos), Charles Quint (DSC), boulevard Carnot (bandes cyclables), avenue Beethoven (pistes bidirectionnelles). Point sur les précédentes études et leur réalisation : secteur rue de Flandres, rues Testelin, Tassigny, Molière, Debierre, J. Giélee, Jordaens (refusé), Huysman, Epinal (DSC) ; secteurs Vauban, Faubourg de Béthune et Centre (double-sens cyclables en zone 30). Pas de nouvelles du projet sur le Faubourg d'Aras. Points divers. B. Cousin, S. Geneste.

13 mai : Réunion à la Gare Saint Sauveur pour l'organisation technique de la fête du vélo. J. Beaujean, S. Geneste.

20 mai : Place aux piétons. Conférence de presse du collectif regroupant différents acteurs associatifs et politiques pour demander entre autres la piétonnisation de la Grand Place. J.-M. Roger, S. Torro-Tokodi.

25 mai : Réunion de préparation de la fête du vélo. S. Geneste.

6 juin : Repérage des emplacements des arceaux vélos pour le 3^e trimestre. S. Geneste.

10 juin : Réunion de préparation du Ch'ti Bike tour auquel la Ville de Lille s'associe, sollicitant la participation de Droit au vélo. Nous proposons un parcours familial qui reprendrait le circuit des remparts avec la contrainte d'un départ au Petit Maroc. M. Anceau, J. Beaujean.

28 juin : GTV technique. Présentation du projet de piste bidirectionnelle le long du bd Schuman (entre Lille et La Madeleine) par le Conseil Général. Point sur les double-sens cyclables en zone 30, ceux autour de la Grand-Place ont commencé à être matérialisés. Point sur les arceaux vélo posés par la Ville et ceux prochainement posés par LMCU. Tourne-à-droite au feu rouge : le panneau officiel n'est toujours pas connu, il n'est donc pas encore possible de mettre en place cette possibilité. Un certain nombre d'aménagements cyclables ont été validés mais tardent à être matérialisés ceci en raison de problèmes sur la prise des arrêtés, la Ville devrait régulariser la situation. La Ville demande la mise en zone 30 du quartier Bois-Blancs. Le tapis a été refait sur la rue Littré, LMCU étudiera la possibilité de matérialiser un aménagement cyclable. Points divers. S. Geneste, M. Hazard.

1^{er} juillet : Place aux piétons. Manifestation du collectif à l'occasion de l'inauguration officielle de la Zone de Rencontre par la Ville. E. Forest, J.-M. Roger, S. Torro-Tokodi.

4 juillet : Repérage du parcours proposé à la Ville de Lille avec les services pour le Ch'ti Bike tour. M. Anceau, J. Beaujean, M. Hazard.

11 août : Second repérage du parcours du Ch'ti Bike Tour, avec les bénévoles et des policiers municipaux à vélo. M. Hazard, C. Herlin, J. Beaujean.

LA MADELEINE

30 juin : Groupe de Travail Déplacements Doux. Les études de mise en conformité des zones 30 sont en cours, elles pourront être présentées par la communauté urbaine lors de la prochaine réunion. 150 arceaux vélo seront installés par la Ville en 2011 puis de nouveaux seront posés en 2012 et 2013 (le détail sera transmis au prochain GTDD). Le Conseil Général présente un projet de piste bidirectionnelle le long du boulevard Schuman. La fin des travaux sur la zone 30 (De Gaulle/Doumer/République/Saint Maur) est prévue pour l'été (plateaux à rajouter). Le projet de continuité sur le halage de la Deûle se poursuit. La prime pour l'achat d'un cadenas en U proposée par la Ville a été sollicitée par une 30aine de personnes. L'aménagement cyclable sur la rue Pompidou va être prolongé entre Marquette et la rue Scrive. B. Dewez, S. Geneste.

MARQC-EN-BARCEUL

15 mai : Salon « Se déplacer autrement et en toute sécurité ». Stand d'information et marquage des vélos contre le vol. E. Liberelle, D. Deseure, C. Douilliez, J. Beaujean.

MAUBEUGE

23 juin : Rallye Citoyen organisé par Stibus (compagnie de bus de Maubeuge) : présentation d'un diaporama sur les déplacements à vélo, auprès des écoliers et collégiens. J. Beaujean.

26 juin : Inauguration de la portion de véloroute Maubeuge-Jeumont. Droit au vélo y tenait un stand d'information en tant que représentante régionale de l'AF3V. J. Beaujean, L. Coveliers.

MONS-EN-BAROEUL

10 juin : Groupe de travail vélo. Présentation du projet de réaménagement des avenues Schuman et Sangnier (bandes cyclables prévues), l'ADAV formule quelques questions et suggestions d'amélioration. Une 10aine d'arceaux sera posée chaque année. Un parking à vélo sécurisé sera installé à proximité de la mairie. 10 stations V'Lille seront installées sur la ville. Des travaux de réfection sur la rue Voltaire sont prévus. Projet de mise en zone 30 du quartier Carnot/Lelièvre, la Ville ne souhaite pas supprimer de stationnement, les double-sens cyclables ne pourront donc être matérialisés sur un certain nombre de voies. La Ville souhaite organiser une réunion avec le Conseil Général pour travailler sur la rue du Barœul et le pont du Lion d'Or. L'ADAV demande la réalisation d'un double-sens cyclable sur la rue J. Jaurès entre l'avenue de Verdun et la place Albert 1^{er}. Projet de liaison douce entre le quartier Bourgogne et le boulevard de l'Ouest, l'ADAV insiste sur l'importance d'un revêtement roulant. J. Dewavrin, S. Geneste.

SAINT-AMAND LES EAUX



23 juin : Présentation des activités de l'ADAV, présentation par le Conseil des Sages de leur projet de Plan vélo. Échanges. S. Geneste, A. Houriez.

7 juillet : Repérage de la ville, des aménagements cyclables existants et des opportunités en termes d'amélioration. S. Geneste, A. Houriez.

19 juillet : Réunion au siège du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut dans le cadre du Plan Climat Territorial de la Porte du Hainaut. Un programme d'actions pour le développement du vélo est à définir entre les partenaires concernés par ce projet, l'ADAV est sollicitée pour accompagner ces actions.

Une prochaine réunion, réunissant d'autres intervenants, sera programmée fin septembre, l'ADAV a proposé d'animer cette réunion par une sortie à vélo pédagogique où seraient également présents des élus.

A. Legrand, S. Torro Tokodi.

ROUBAIX

17 mai : Réunion de préparation de la Broc à vélo qui doit se dérouler le samedi 24 septembre sur la place de la Liberté. M. Anceau.

22 juin : Réunion avec des membres du comité de quartier Épeule (F. Delbarre, D. Verschaeve et Ch. Thirion) qui ont un projet d'atelier d'aide à la réparation des vélos, afin de les conseiller dans leurs démarches.

R. Bodart, J. Beaujean.

SECLIN

15 juin : Centre hospitalier de Seclin. Réflexion sur le plan de circulation du site de l'hôpital, rappel des nouvelles mesures de la démarche Code de la rue. S. Torro-Tokodi.

TOURCOING

11 mai : Réunion avec les adhérents de la ville pour faire le point sur nos demandes et les projets cyclables validés.

M. Anceau, Y. Paillard.

12 mai : **GTV**. En l'absence de l' élu référent, nouvelle analyse des projets de double-sens cyclables sur les rues Dugay-Trouin, Mathon, St Vincent, Bus, Haze, Nord Industrie (renforcement du marquage existant). M. Anceau.

VILLENEUVE D'ASCQ

9 mai : Poursuite de la mise à jour de la cartographie des aménagements cyclables de la ville avec les services de la Ville.

M. Anceau, G. Laurent.

6 juin : Dernière mise au point sur l'élaboration de la carte des aménagements cyclables. Le document public devrait être disponible en septembre. Point sur les demandes prioritaires sollicitées par l'ADAV dans le cadre du plan vélo et sur les actions de promotion qui seront menées en 2011 (opération éclairage et marquage, sensibilisation du personnel dans le cadre du PDE).

M. Anceau, G. Laurent.

9 juin : **GTV**. Présentation du futur dispositif V'Lille par LMCU et Transpole. Présentation par le CETE de l'Enquête déplacements vélo et remise des GPS. Point étape sur les différentes commissions vélo avec notamment un retour sur les aménagements cyclables.

7 juillet : Réunion entre LMCU, Droit au vélo et la Ville pour définir les priorités en termes d'aménagements cyclables pour les années 2012 et 2013. Sont concernés un double-sens sur la rue de la Station, le bd de Mons avec traitement du giratoire au niveau de Campus et piste entre Lakanal et Colin Maillard, la réfection de la piste Lakanal, une piste rue de Lannoy, des double-sens rue de Wasquehal, rue Jeanne d'Arc et Delattre, l'ouverture des couloirs bus aux vélos rue du Ventoux, des bandes cyclables rue de la Cimaie (entre Canteleu et Carroussel) et av du Pont de Bois, - Bd de Valmy, l'étude de double-sens sur les rues Pollet, Leclerc, Bonte, Gambetta. Un programme de nivellement des bordures est acté. M. Anceau, G. Laurent

2 août : Réunion de préparation du volet vélo du PDE de la Ville. Définition des parcours qui seront proposés aux agents pour relier différents sites municipaux. M. Anceau.

VALENCIENNOIS

14 juin : Repérage d'une potentielle voie verte entre Valenciennes et Wagnies le Grand. Adhérents.



Vélopole de Don-Sainghin réalisé par Lille Métropole. Abris sécurisé sur 2 niveaux pour les vélos.

VALENCIENNES

19 avril et 17 juin : Réunions à la Direction de l'Équipement à Valenciennes pour la mise en place d'une opération « Au boulot à vélo » sur Valenciennes. Les entreprises publiques et administrations, à proximité du centre ville, vont être sollicitées pour participer à cette opération. Le principe est d'inciter, sur une journée définie, un maximum de salariés de ces entreprises à venir travailler à vélo. Les différents itinéraires devraient converger pour former des convois de cyclistes qui arriveraient tous au centre ville, Place d'Armes, à la même heure (08h30). L'ADAV devrait participer, avec les partenaires de l'opération, proposer des itinéraires aux participants et conduire quelques groupes de cyclistes. La date du jeudi 22 septembre a été retenue pour organiser cet événement. A. Legrand.

11 mai : Sous-Préfecture, l'ADAV a pris connaissance des résultats de l'Enquête Publique concernant le projet du tram: Valenciennes-Vieux Condé. Les remarques de l'ADAV ont été jugées pertinentes et les conclusions de l'enquête invitent le SITURV à nous consulter pour l'implantation des aménagements cyclables. S. Geneste, A. Legrand.

14 et 15 mai : Salon de l'environnement où l'ADAV a été invitée par les organisateurs, nombreux visiteurs sur le stand de l'ADAV. C. Bridelance. J.-L. Krawcyck. N. Lecomte et A. Legrand

8 juin : L'ADAV participe à une réunion de préparation de la fête du vélo à Valenciennes: « Val'en cycle » qui doit se dérouler le samedi 17 septembre dans la ville. S. Geneste, A. Legrand.

12 juillet et 04 août : Une enquête publique est en cours concernant le réaménagement de l'Avenue Pompidou à Valenciennes, une voie rapide qui va devenir, en partie, une voie urbaine. L'ADAV, après consultation du dossier en mairie, a déposé, au registre de l'enquête, un courrier avec quelques remarques pour demander une meilleure prise en compte des cyclistes dans ce projet. A. Legrand, S. Geneste.

LILLE MÉTROPOLE

2 mai : Soirée Déclic à Quesnoy sur Deûle. Rencontre avec les habitants du secteur nord de la métropole lilloise pour les conseiller sur les actions levier à entreprendre afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des déplacements (GES).

J. Dhellemmes, S. Torro-Tokodi.

4 mai : **LINO Nord**. 2nde réunion. Présentation des détails du projet : carrefours, traitement de l'aménagement, etc. L'ADAV n'est pas favorable à la réalisation d'une voie verte, elle préférerait une piste cyclable + trottoir. Un certain nombre de remarques sont formulées sur le traitement des carrefours.

M. Anceau, S. Geneste.

6 mai : **Cartographie**. Réunion de préparation d'une collaboration entre l'ADAV et la société Cléo afin d'adapter l'offre proposée par Géovélo en réponse à la demande de LMCU pour le calculateur d'itinéraire du territoire aux besoins des cyclistes de la région.

12 mai : Soirée Déclic à Villeneuve d'Ascq.

17 mai : Soirée Déclic à Haubourdin. Rencontre avec les habitants du secteur ouest de la métropole lilloise. Information sur les projets d'aménagements cyclables sur l'axe Haubourdin-Lille. S. Torro-Tokodi.

24 mai : Soirée déclic à Tourcoing.

M. Anceau, Y. Paillard.

25 mai : Comité de pilotage « Inauguration du V'Lille » : LMCU souhaite inaugurer le V'Lille le 15 septembre puis organiser un week-end festif les 17 et 18 septembre. L'Entorse présente une proposition de programme, les différents partenaires échangent sur le projet. S. Geneste.

8 juin : Comité de pilotage sur le projet de la LINO Nord. Validation politique du projet décrit lors de la réunion du 4 mai. M. Anceau.

9 juin : Préparation du forum Déclic, dans la continuité des quatre soirées proposées en mai dans différents secteurs de la Métropole lilloise. S. Torro-Tokodi.

16 juin : Réunion pour entériner le choix des arceaux qui seront proposés aux villes par LMCU dans le cadre de V'Lille. 1000 arceaux seront posés pour faciliter notamment le rabattement à vélo vers les transports en commun. M. Anceau.

16 juin : Comité de pilotage « Inauguration du V'Lille ». L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 16 septembre après-midi. Plusieurs scénarii (parade, spectacles, stands, etc.) sont proposés pour le week-end du 17-18 septembre, ils seront soumis au maire de Lille. S. Geneste.

17 juin : COPIL LMCU plan vélo. Point d'avancement des travaux de mise en place des stations V'Lille. La parution de la nouvelle carte des aménagements cyclables de LMCU réalisée par l'ADAV avec les services communautaire est prévue au plus tard pour début septembre. Point sur l'état d'avancement des réalisations cyclables prévues pour 2011. Présentation d'un travail de diagnostic des principaux problèmes de coupures au niveau des ouvrages d'art de la métropole. Une programmation pluriannuelle sera nécessaire pour échelonner les interventions. Présentation de l'étude « vers une métropole

cyclable – déclinaison du PDU 2010/2020 » qui portera notamment sur une estimation des moyens financiers nécessaires pour atteindre l'objectif de multiplier par 5 la pratique du vélo d'ici 2020. M. Anceau.

18 juin : Animation de l'atelier Transports lors du Forum Déclac, avec contribution des habitants pour alimenter le Livre Blanc qui sera publié à l'automne et présentera les actions à engager sur le territoire de Lille Métropole pour réduire les émissions de GES. S. Torro-Tokodi.

27 juin : Dernière mise à jour de la carte des aménagements cyclables de LMCU. M. Anceau.

30 juin : Réunion avec LMCU et Géovélo pour étudier les modalités d'un partenariat commun pour l'élaboration d'une carte interactive avec un calcul d'itinéraire et une application smartphone. M. Anceau, S. Torro-Tokodi, E. Forest.

30 juin : Réunion de préparation de l'inauguration du V'Lille. L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 16 septembre à 14h30. Une parade à vélo ainsi que des stands d'information, une animation sur les angles morts des véhicules lourds et des spectacles auront lieu tout au long du week-end des 17-18 septembre. S. Geneste.

6 juillet : Débriefing de l'ensemble de la Tournee Déclac (soirées et forum). Dans l'ensemble taux de participation moyen, mais échanges intéressants et constructifs, notamment au cours des ateliers du forum. S. Torro-Tokodi.

8 juillet : Réunion avec Géovélo, à Paris, pour définir les modalités de fonctionnement entre nos deux structures pour répondre au projet de LMCU d'une carte cyclable interactive. M. Anceau, E. Forest, S. Torro-Tokodi.

12 juillet : 2^{nde} réunion de préparation de l'inauguration du V'Lille. M. Anceau.

12 juillet : Comité de pilotage du projet de Voie Verte entre La Madeleine et Marquette le long de la Deûle. Dans le cadre du Plan Vélo les travaux débiteront à l'été 2012. Les principales difficultés sont les passages inférieurs sous la voie ferrée et le pont de l'Abbaye. M. Anceau.



8 août : Études du projet à long terme d'une voie nouvelle à Lezennes qui reliera la rue Langevin à la rue des Sciences avec création d'un ouvrage pour franchir la voie ferrée. Une piste bidirectionnelle figure dans le projet. Sa réinsertion est à revoir au niveau de ses extrémités ainsi que l'étude d'un double-sens cyclable sur la rue Langevin existante. Étude du projet d'une liaison cyclable et piétonne entre la rue de Normandie à Mons et le bd

de Mons à Villeneuve d'Ascq dans le prolongement de l'allée du Train de Loos. L'ADAV demandera l'inscription de ce cheminement au budget vélo 2012. Point sur les aménagements des pôles d'échange des Prés et des Quatre Cantons. M. Anceau.

UT Marcq – La Bassée

29 juin : Point sur les réalisations cyclables 2011, sur les projets à plus long terme et les propositions de l'ADAV. M. Anceau, S. Geneste.

UT Roubaix – Villeneuve d'Ascq

9 mai : Étude de différents projets. Villeneuve d'Ascq, remise à double sens de la rue de la Chesnaie dans le cadre du déménagement du collège Léon Blum. La rue passera en zone 30. La partie qui reste en sens unique (entre les rues de Fives et de la Châtellenie) sera dotée d'un double-sens cyclable. Leers, mise en zone 30 de la rue Pasteur avec un double-sens cyclable. Roubaix, réduction des voies de circulation sur la place du Travail au profit d'une large bande cyclable colorée, mise en zone 30 des rues de Rome et d'Épinal. M. Anceau.

28 juin : Étude de différents projets. Roubaix, nouvelle analyse du projet cyclable de la place du Travail, et projet de zone 30 sur la rue de l'Épeule. Sailly, projet de zone 30 rue de la Mairie. Tressin, projet de zone 30 rue de l'Église. M. Anceau.

19 juillet : Réunion pour définir les projets cyclables à inscrire au plan vélo 2012 sur le territoire de l'UTRV. M. Anceau.

DÉPARTEMENT DU NORD

13 mai : Étude du projet d'aménagement demandé par l'ADAV sur le bd de Gaulle à Hem. Une diminution de l'espace accordé aux voitures est possible au profit des bandes cyclables. La Ville doit être sollicitée par le Département pour accord. M. Anceau.

17 mai : **RD 108**. Réunion de terrain pour étudier les modifications à apporter aux pistes cyclables au niveau du giratoire entre les rues de Quesnoy et de Comines à Wambrechies et dans la traversée du Hameau de la tâche à Quesnoy [Hameau de la Tâche : à Deûlemont?] (problèmes de bordures et d'insertions). M. Anceau.

20 mai : **Subdivision d'Armentières**. Nouvelle réunion sur l'intégration des cyclistes sur le giratoire en construction à Prêmesques (intersection entre les RD 933 / 141 et 952). Présentation de projets cyclables entre Le Maisnil et Fromelle jusqu'au giratoire Hallennes / Englos, RD 141. M. Anceau.

31 mai : Participation au colloque sur la route durable. L'ADAV représente la FUB au sein du comité d'application national qui certifie les routes qui s'inscrivent dans cette démarche de haute qualité. M. Anceau.

7 juin : **Copil RD 941**. Les élus valident le projet de bandes cyclables entre Haubourdin et Lille présenté par les services du Département après de nombreux échanges avec l'ADAV pour l'amender. Seul le couloir bus+vélo sur le pont Beethoven est rejeté. Le conseil de quartier du Faubourg de Béthune s'y est opposé craignant une congestion du carrefour... M. Anceau.

30 juin : Réunion sur le projet de véloroute des Flandres. Point sur le trajet envisagé, les améliorations à apporter, l'échéancier et les budgets. S. Geneste.

11 juillet : Réunion avec les responsables de l'arrondissement de Dunkerque. Présentation du partenariat ADAV/Département. Accord pour travailler à l'amélioration des aménagements existants à partir des cyclofiches transmises par l'ADAV. Présentation du projet de la voie nouvelle entre Nieppe et Armentières, entre l'échangeur de la RD 945 et la rue de la Lys (déviation de la RD 945). Des bandes seront réalisées sur la RD 933 entre Nieppe et Armentières. Les travaux de la piste bidirectionnelle sur la RD 601 débiteront dès l'été 2011 entre Grande Synthe et Loon Plage. Bailleul, analyse du projet de double-sens cyclable sur la rue du Musée. M. Anceau, O. Cohen.



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

19 mai : Nouvelle étude du projet d'aménagement cyclable dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RD 939 entre Arras et St Pol. Point sur l'aménagement de la voie verte Dainville-Saulty. M. Anceau.

8 juin : Réunion de bilan sur la première année du partenariat entre le Département et l'ADAV. M. Anceau.

18 juillet : Étude de deux projets cyclables. Hulluch, RD 947, rue Roger Salengro, projet de création d'une piste bidirectionnelle. Marles-Bruay, projet de création de bandes cyclables le long de la RD 188. M. Anceau.

RÉGION NORD PAS-DE-CALAIS

14 juin : Réunion pour définir la possibilité d'un éventuel partenariat entre Droit au vélo et la Région calqué sur ceux existants avec LMCU et les départements. M. Anceau.

PÔLE INFO-DÉPLACEMENTS

2 mai : Rencontre régionale des acteurs des plans climat territoriaux. Point sur les actions à mettre en œuvre et leur déclinaison dans les territoires.

5 mai : **PDES**. Formation des accompagnateurs des lignes de vélobus mises en place par la Ville de Wasquehal, argumentaire sur l'usage du vélo, règles élémentaires de sécurité et de confort.

9 mai : **PDE**. Réunion avec le chargé de mission de France Télécom pour avis sur le contenu des avantages en projet pour les cyclistes afin d'en augmenter la part dans les déplacements professionnels et domicile-travail. Programme volontariste et exemplaire puisqu'il inclut la mise en place d'une aide financière à l'achat de vélo et à leur entretien.

10 mai : PDE. Comité de pilotage du campus Véolia en construction à proximité de la station terminus du métro St Philibert. Présentation des évolutions dont devrait bénéficier le site (augmentation du nombre de lignes de bus, requalification en pôle d'échange...) et opportunités possibles pour encourager les modes alternatifs pour les utilisateurs du campus. Rappel de la nécessité de prévoir une offre de stationnement vélo adéquate et information sur le guide technique de l'ADAV.

11 mai : Lille 1. Participation au festival MixCités sur le campus à Villeneuve d'Ascq. Opportunité pour plusieurs cyclistes de se rencontrer et idée de monter un groupe en lien avec le correspondant local du secteur et une association en création du type VéloCampus à Nantes (locations de vélos en longue durée).

Léo Lagrange. Intervention lors d'une rencontre sur les acteurs de la mobilité de la métropole. Présentation des enjeux du vélo dans les nouvelles pratiques de déplacement.

12 mai : Plan Climat. Plénière du SRCAE regroupant les différents ateliers thématiques en vue de recouper certaines actions. Regret exprimé de ne voir traiter la thématique Urbanisme-Résidentiel que sous l'angle de la rénovation thermique, et pas sous celui des enjeux liés à l'étalement urbain notamment.

13 mai : PDE. Information théorique et pratique sur le vélo comme mode de déplacement auprès des salariés des zones d'activités entre Carvin, Libercourt et Oignies.

PDES. Présentation des enjeux du vélo-bus auprès des parents d'élèves et des agents de la Ville à Wasquehal, et point sur le planning pour sa mise en place. Retour sur différentes expériences dans la région.

16 mai. SRCAE. Atelier Transports. Validation des huit orientations principales retenues (dont développement des modes actifs) et travail sur les orientations transversales.

18 mai : Openstreetmap. Présentation du projet collaboratif de répertoire des aménagements cyclables avec la société Cléo lors des rencontres de SIG La Lettre, groupement d'acteurs de la cartographie.

19 mai : Stand d'informations sur les modes alternatifs avec Transpole aux salariés de l'ADAR à Roubaix, structure spécialisée dans l'offre de services à domicile.

23 mai : SRCAE. Atelier Qualité de l'air. Passage en revue des actions à mettre en œuvre en relation avec la thématique en vue de se conformer à la législation européenne. Le classement européen fait état d'un positionnement moyen de la région avec pour référence Lille. Il est rappelé notre souhait de voir se développer les couloirs bus et d'en généraliser l'accès aux vélos.

25 mai : PDE. 2^e réunion du groupe hospitalier de l'Université Catholique de Lille (regroupant les hôpitaux St Philibert et St Vincent de Paul) pour préciser les actions à mener afin de développer l'usage du vélo, tant auprès des personnels soignants que des visiteurs, par la mise en œuvre de stationnement spécifique et d'aides financières.

27 mai : PDES. Rencontre avec deux enseignantes de l'école Buffon à Roubaix pour inscrire des actions de vélobus et pédibus aux projets d'éco-école, en lien avec la requalification des bâtiments en HQE.

30 mai : CETE. Participation à une rencontre sur les nouvelles politiques de stationnement et l'impact sur la consommation d'espace.

3 juin : Présentation du contenu des expositions et des fiches-conseils de l'ADAV à des animateurs de l'association Les Francas, dans le cadre de l'opération « Tous au sud » menée avec notre partenariat.

7 juin : Lille 1. Réunion de création de l'association VéloCampus, sur le même format que celle déjà existante à Nantes, dans l'idée de proposer des services aux étudiants se déplaçant à vélo, en complément de l'offre proposée par Transpole. Information sur les possibilités en termes de stationnement vélo sur le site du campus.

8 juin : PDE. Temps d'information sur la pratique du vélo comme moyen de déplacement auprès des salariés de la société CGI basée à Marcq-en-Barœul.

14 juin : Coach Carbone. Présentation de l'animation mise en place par l'ADEME pour inciter les particuliers à contribuer à la réduction des GES.

15 juin : PDE. Stand d'information pour les salariés d'ECL à Ronchin.

17 juin : PDE. Stand d'information pour les salariés des zones d'activités du secteur Carvin, Oignies, Libercourt, en partenariat avec le bureau d'études Helfy et en présence de Transpole.

21 juin : Stand d'information aux entreprises du MEDEF Nord-Pas de Calais lors d'une journée sur les mobilités durables organisée par l'École de Conduite Française, ainsi que participation à la conférence sur le thème du vélo et des nouvelles règles intégrées à la démarche Code de la Rue.

23 juin : Rencontre avec un chargé d'étude du groupe Chronos au sujet du partage et des usages de la donnée publique en lien avec un projet de création d'un outil d'aide à la décision concernant la marche et le vélo pour les collectivités.

24 juin : PDE. Matinée d'information théorique et pratique pour les agents de la Mairie de Dunkerque.

Présentation des différents modes alternatifs à la voiture individuelle à des dirigeants de structures membres de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) pour adaptation d'actions à l'attention de leurs publics.

27 juin : PDE. Rencontre avec le chargé de mission de la direction de la SNCF pour avis et conseils sur les actions à mettre en place pour les salariés (aides financières, services...).

29 juin : PDE. Rencontre avec le chargé de mission de la CARSAT pour avis et conseils sur les actions à mettre en place pour les salariés.

En soirée : Réunion de préparation de la Soirée des Citoyennetés organisée conjointement par la MRES et la MDA de Lille.

30 juin : Cap Climat, à Arras. Rendez-vous annuel des acteurs régionaux (institutions et associations) autour du climat. Droit au vélo, force de proposition au niveau du SRCAE, y tenait un stand le midi. J. Beaujean.

7 juillet : PDE. Rencontre avec la chargée de mission de la DREAL pour des conseils sur les actions à mettre en place pour les salariés, ainsi que visite du site pour avis sur la réalisation d'un stationnement sécurisé d'une quarantaine de places.



Tournage du film sur la cohabitation bus-vélos avec Transpole

11 juillet : Préparation de plusieurs interventions auprès de familles témoins dans le cadre de l'opération Coach Carbone lancée par l'ADEME visant à accompagner les particuliers à la mise en place d'actions dans leur foyer pour en limiter l'impact sur le réchauffement climatique.

19 juillet : rencontre avec les animateurs du Plan Climat Scarpe Escaut pour inciter les élus du territoire à prendre leurs responsabilités dans la mise en œuvre du plan d'actions validé en début d'année. Avec A. Legrand.

20 juillet : Temps d'information et d'échanges sur la pratique du vélo pour des étudiants étrangers de l'École Supérieure de Journalisme de Lille en préparation pour un reportage à vélo pendant l'été.

Rencontre avec une responsable de l'École de la 2^e Chance d'Armentières pour les aider à construire des activités autour du vélo dans le cadre d'un événement organisé par la Ville.

DDTM

9 mai : Validation du projet à l'état de schéma de nouvelle piste de maniabilité intégrant quelques panneaux de signalisation concernant directement les cyclistes et des exercices de pratique. Vérification de l'adéquation entre le contenu des documents existants (fiches-conseils ADAV, Prévention MAIF, État...) et celui de l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER). S. Torro-Tokodi.

30 juin : Réunion avec le directeur de cabinet du Préfet pour envisager des actions de sensibilisation communes avec l'ADAV en prévision de l'arrivée de nouveaux cyclistes suite à la mise en place du V'Lille. Un représentant de LMCU fait état du manque de civisme des piétons lors de leur traversée, nous nuancions ce discours en rappelant le non-respect régulier par les automobilistes des trottoirs et passages piétons, ainsi que par extension des aménagements cyclables en général, en raison selon nous d'un laxisme de la police à leur rencontre. Le directeur de cabinet du Préfet souhaite s'entretenir avec l'adjoint à la Police Municipale de la Ville de Lille pour en faire état et y remédier. S. Torro-Tokodi.

1^{er} juillet : Retour sur l'expérimentation en grandeur réelle de la piste de maniabilité avec une école de Lomme. Modifications pour la rendre plus efficace. Idée de proposer une subvention pour les écoles qui souhaiteraient s'en équiper (peintures au sol).
S. Torro-Tokodi.

TRANSPOLE

28 avril : Réunion pour préparer le film sur la cohabitation bus-vélo. R. Bodart, S. Geneste.

4 mai : Réunion de préparation du film sur la cohabitation bus-vélo avec l'équipe de Nep TV. S. Geneste.

8 mai : Tournage du film sur la cohabitation bus-vélo. M. Anceau, S. Torro-Tokodi et de nombreux bénévoles de l'ADAV.

17 mai : Préparation de l'animation sur les angles morts des véhicules lourds pour la fête du vélo. S. Geneste.

8 juin : Bilan de l'animation « angles morts » de la fête du vélo. Elle n'a pas reçu le succès escompté. Retour sur les différentes raisons et échanges sur des propositions d'amélioration. S. Geneste.

7 juillet : Réunion de préparation de l'animation « angles morts » prévue pour l'inauguration du V'Lille. S. Geneste.

5 août : Réunion pour définir les supports de communication et les messages sur la sécurité des cyclistes qui seront diffusés aux usagers du V'Lille. Transpole s'inspirera des messages diffusés sur les fiches de sensibilisation de l'ADAV en adaptant les illustrations à sa charte graphique. Droit au vélo sera mentionnée sur l'ensemble des supports. M. Anceau.

LILLE 3000 / SAINT-SAUVEUR

13 mai : Point sur la fête du vélo. J. Beaujean, E. Forest, S. Geneste.

DROIT AU VÉLO - ADAV

2 mai : Réunion de préparation de la fête du vélo. Point sur le programme et les différentes tâches à effectuer, distribution des documents de communication à diffuser. Adhérents.

9 mai : Échange sur les rôles des correspondants locaux lillois et les référents de secteur.

4 juin : Réunion interne pour définir les principes d'aménagements cyclables que défend Droit au vélo auprès des collectivités. Un recueil de ces principes est consultable sur le site droitauvelo.org.

15 juin : Réunion bilan de la Fête du vélo. Bilan très positif de l'évènement. Propositions d'amélioration pour l'édition 2012, visionnage des photos et vidéos, verre de l'amitié. Adhérents.

4 juillet : Réunion pour préparer le nouveau local de l'atelier et les nouvelles permanences. Échange sur les aménagements à effectuer dans le local, sur les possibilités de chacun pour mettre en place de nouvelles dates de permanences, sur la communication. Bénévoles atelier.

ENTORSE

4 juillet : Réunion de préparation de l'inauguration du V'Lille. S. Geneste.

MRES

18 mai : journée d'échange sur les partenariats entre associations et collectivités. M. Anceau.

12 juillet : Réunion de bilan de la Fête de l'Environnement et des Solidarités. S. Geneste.

CETE

2 mai : Réunion d'échanges pour élaborer le questionnaire qui sera diffusé auprès des cyclistes dans le cadre de l'étude menée par le CETE sur les déplacements des cyclistes. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

10 mai : Comité de pilotage de l'étude menée par le CETE sur les déplacements des cyclistes. M. Anceau.

5 août : Préparation du Plan de Déplacement de la Ville de Villeneuve d'Ascq. Définition des itinéraires qui seront proposés aux agents. M. Anceau.

LILLE SUD INSERTION

16 juin : Inauguration du nouveau local de Lille Sud Insertion avenue Willy Brandt à Lille. P. Delrue, E. Forest, S. Geneste.

19 juin : Réunion pour envisager de futurs partenariats entre les deux structures, avis sur les nouvelles offres proposées ainsi que sur la communication. S. Torro-Tokodi.

ABRÉVIATIONS

CUA : Communauté d'Agglo d'Arras
DDTM (ex-DDE) Direction Départementale des Territoires et de la Mer
GTV : Groupe Travail Vélo
LINO : Liaison Intercommunale Nord Ouest
MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
PDE : Plan de Déplacements d'Établissement
PDES : Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire
PDU : Plan de Déplacements Urbains
SRCAE : Schéma Régional Climat Air Énergie
SITURV : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Valenciennois

APPEL À CONTRIBUTION POUR L'ARRAGEOIS

Vous êtes adhérent ou sympathisant, vous lisez l'Heurovélo parce que vous y êtes abonné ou parce qu'on vous le prête, vous avez parlé des nouveaux aménagements cyclables avec vos voisins, vos collègues ou votre boucher : votre avis nous intéresse. Le prochain Heurovélo sera l'occasion de faire le bilan des aménagements cyclables réalisés dans l'agglomération arrageoise en 2011 (rond-point de Tchecoslovaquie, boulevards de ceinture, etc.) : ces aménagements répondent-ils à vos attentes ? Améliorent-ils votre quotidien de cycliste ? Vos avis, remarques, critiques, suggestions feront l'objet d'un article de synthèse qui reflètera aussi fidèlement que possible la diversité des contributions reçues. Alors dès que la peinture aura fini de sécher, à vos plumes et à vos claviers ! Envoyez vos contributions le plus tôt possible

*par courrier à ADAV, Maison des Sociétés, 16 rue Aristide Briand, 62000 ARRAS
par mail à l'adresse : arras@droitauvelo.org*

BULLETIN D'ADHESION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs, Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année en cours

- Adhésion individuelle : 14 €
- Chômeur/étudiant : 8 €
- Couple : 25 €
- Famille : 25 € + 1 € par enfant
(3 personnes : 26 € ; 5 personnes : 28 €)
- Famille monoparentale : 14 € + 1 € par enfant
- Membre de soutien > 25 €
- Association : 25 €
- Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" : 8 €
- Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
- Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de€
à l'ordre de l'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :

Courriel : @

Date de naissance :

Bicyclonomicon

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, ma cliente, Nathanielle P. est innocente des faits qui lui sont reprochés.

Mademoiselle P. travaille depuis près de 10 ans dans la société Leerlequint, basée à Euratechnologies à Lomme. Ses supérieurs l'ont notée comme quelqu'un de « calme et méthodique. Ponctuelle, appliquée et à l'origine d'initiatives pour améliorer », je cite toujours, « l'esprit d'entreprise et la cohésion des personnels de la firme ».

Elle est d'ailleurs une des co-conceptrices du site de co-voiturage « Auto-vélo-boulot-dodo » créé il y a presque un an à ce jour.

Dans le PV du 21 juin de cette année, elle a expliqué au gardien de la paix qui a recueilli son premier témoignage après son interpellation qu'« elle utilisait ce service depuis qu'elle avait déménagé car son travail étant trop loin de son nouveau domicile pour y aller en vélo comme jusqu'à présent et les horaires SNCF ne collant pas avec ceux de son service, elle ne pouvait même pas mettre sa bicyclette dans le train ».

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, je propose que nous entendions le premier témoin Monsieur Patrick B.

.../...

Monsieur B., pouvez-vous répéter ce que vous avez déclaré lors de votre audition du 21 juin ?

- Maître, j'ai dit que nous « co-voiturions » avec bonheur depuis plus de 6 mois. À tour de rôle, c'est-à-dire chaque semaine, nous échangeons les rôles. Les semaines paires, nous prenions ma voiture, les impaires, son véhicule. Nous nous donnions rendez-vous chaque matin au même endroit pour aller au travail ensemble.

- Où ça ? Et comment vous y rendiez-vous ?

- À l'entrée de l'auberge de la Grande Bouche. C'est à deux pas de chez moi, j'y allais donc à pied. Nathanielle, plus éloignée, y allait sur le vélo pliable qu'elle avait acheté à cette occasion et qu'elle mettait dans le coffre. Je vous le répète, Maître, Nathanielle est une amoureuse des gens et de la nature. Elle est incapable de faire ce dont elle s'est accusée.

- Que s'est-il passé le 6 juin ?

- Pour moi rien car j'étais cloué à domicile suite à une mauvaise chute avec mon club de cyclotourisme. La veille, lors de la sortie dominicale, j'ai été envoyé au fossé par un 4x4 noir aux vitres fumées qui ne s'est même pas arrêté. Nathanielle est venue me voir à l'hôpital dans l'après-midi. Sur mon plâtre, elle a même écrit : « La bécane, c'est trop important pour laisser ça aux sportifs du dimanche ».

- Si vous avez des questions, Monsieur l'avocat général, mon témoin est à vous.

.../...

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, je me nomme Henriette Perminat Hemaert et je suis psychiatre. Les tests toxicologiques pratiqués sur Mademoiselle P. n'ont rien révélé. Je l'ai rencontrée à trois reprises. Voici l'enregistrement vidéo de la seule et unique fois où elle tient un discours cohérent.

.../...

- Patrick étant immobilisé par sa blessure et ne pouvant me résoudre à utiliser ma voiture seule, je me suis mise à la recherche d'un autre « co-voitureur » pour les semaines à venir. Que j'ai rapidement trouvé via le site oueb créé à cette occasion. Malvina de Vermis m'a donc donné rendez-vous sur le parking du « Thuluch », un garage situé sur la route du port de Villeneuve du Burry. C'est un 4x4 noir de marque Keziah aux vitres fumées qui m'y attendait le premier jour. Dans l'habitacle, une odeur de lavande comme si l'on cherchait à masquer les remugles de vieux moteur diesel mêlés à la puanteur du cigare froid. Malvina de Vermis était une jeune femme blonde, d'allure sportive et portant des vêtements fluo qui mettaient son bronzage en valeur. Nous avons fait connaissance ; elle était courtière en véhicules automobiles de luxe pour le garage Mason et n'aimait plus voyager seule depuis un récent accident m'a-t-elle dit.

- Était ?

- Je dois me résoudre à en parler au passé car je l'ai tuée, Docteur.

- Comment cela est-il arrivé ?

- Dès le premier jour, nous avons sympathisé. Des traditionnelles constatations sur la météo, nous sommes rapidement passées à de longues conversations sur nos métiers respectifs. Puis à échanger nos points de vue sur les prochaines élections. Un soir, je me suis mise à

lui parler d'un article que j'avais lu dans la journée à propos de l'empreinte écologique.

- ???

- Elle est entrée dans une rage folle ; insultant les écolos, les cyclistes, les journalistes, ... que sais-je encore. Pour elle, le dérèglement climatique n'était qu'une vaste conspiration mise au point par les mêmes afin d'empêcher l'industrie automobile de trouver une solution rapide à la déplétion des matières premières.

- Et alors ?

- J'ai bien tenté de lui parler de décroissance et du pic de Hubbert mais elle était dans une telle crise de fureur que nous sommes restées silencieuses sur la route du retour. Le lendemain matin, c'était la semaine où nous utilisions son véhicule, je suis arrivée légèrement en retard à cause d'une crevaillon. Elle m'attendait dans un autre 4x4, un Hummer toutes options. Vous savez, ces énormes véhicules de l'armée US qui se sont rendus célèbres en Irak. On aurait dit qu'elle l'avait fait exprès comme si encore furieuse de notre discussion de la veille, elle cherchait à me provoquer. De plus, elle avait changé de look ; elle s'était fait teindre en rousse et habillée en sombre pour relever la noirceur de son maquillage. Et toujours ce parfum de lavande afin de cacher comme une puanteur de poisson dans l'habitacle.

Un assez long silence.

- L'auto-radio diffusait une musique étrange ; un mélange de blues sudiste sur une rythmique techno avec des voix hululantes et gutturales de rap et des mots qui paraissaient prononcés à l'envers. Je me suis aussitôt engourdie, la climatisation étant réglée sur une température tropicale.

Une autre pause.

- Je suis tombée dans un cauchemar sans nom ; j'étais au volant d'un monster truck, ces énormes pick-up des courses de stock-car américaines montés sur roues de camion. J'étais devenue un monstre de la route qui ne respectait plus rien, ni personne. Comme dans ce vieux dessin animé de Disney où Goofy se transforme en mister Hyde dès qu'il monte dans sa décapotable. Je collais un groupe d'enfants d'un vélo-bus à un feu rouge. Je circulais sur des pistes cyclables et dans des artères de zones piétonnes. J'insultais tout ce qui se déplaçait à pied ou à vélo dans une langue inconnue. Je versais au fossé un groupe de cyclotouristes après leur avoir fait une somptueuse queue de poisson. J'écrasais sans vergogne une vieille dame et son chien à un passage piéton, ... Un florilège de comportements primitifs comme si mes bas instincts s'étaient libérés.

À nouveau un arrêt.

- C'est un grelot de vélo qui m'a sortie de cette folie. Ces grelots de vélos hollandais très sonores et très à la mode actuellement. À mon réveil, Malvina s'était transformée en un poulpe hideux au corps conique dont les innombrables tentacules s'étaient enroulés autour de moi durant le trajet. Je n'ai dû mon salut qu'à mon antivol en U resté dans mon sac. Je m'en suis servi pour frapper cette créature grotesque et la réduire en une bouillie informe et nauséabonde, puante comme les gaz de combustion d'un ancestral autobus.

- Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, les deux séances suivantes n'ont été que des suites de phrases dépourvues de sens où Nathanielle P. n'a parlé que d'un passé très lointain, dans une cité à l'architecture cyclopéenne ; « Arkham », d'une peuplade d'êtres fantasmagoriques ; les « Shoggoths », d'un culte ancien et oublié ; « Le Awto » et d'une mystérieuse Femme, incarnation diabolique de « Nyarlathotep ». Mon diagnostic est qu'elle souffre de délire de persécution. Mais Sigmund Freud lui-même disait que le délire est une tentative de guérison.

.../...

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, l'enquête de police a démontré que le garage Mason n'avait jamais employé de courtière du nom de Malvina de Vermis. L'entreprise Keziah n'a jamais fabriqué de 4x4. Qu'aucun corps, ni véhicule correspondant à la description de ma cliente n'ont jamais été retrouvés. Par conséquent, je demande la relaxe de Nathanielle P.

.../...

Maître Bloch, le tribunal rendra son verdict dans quelques instants.

Patrick Eillum

Les Rives du Luberon - Août 2011

Les transports multimodaux : une mise en application sympathique

Beaucoup de nos concitoyens n'ont qu'une connaissance toute relative de ce mode de transport qui peut, en fin de compte, devenir une philosophie. De manière générale, de nos jours, la famille moyenne emprunte systématiquement la voiture pour se rendre au travail, faire les courses, conduire les enfants à l'école... tout cela dans un rayon moyen de cinq à dix km, elle n'a qu'une connaissance très vague des utilisations combinées du vélo et des trains, métro, tramways.

J'ai souhaité démontrer à quelques amis volontaires qu'il est tout à fait possible de passer une journée très agréable à la campagne en région lilloise au départ de Billy-Berclau - qui est situé à 30 km de Lille - sans utiliser la voiture.

Pari pris, c'est avec une dizaine de compagnons, un beau samedi matin du joli mois de mai que nous empruntons à vélo le chemin de halage qui nous mène à la gare de Don-Sainghin. Les trains sont peu fréquentés le week-end et c'est sans soucis que nous arrivons à loger nos engins aux emplacements prévus. Pour certains qui n'avaient pas emprunté le train depuis près de 40 ans, quels bouleversements ! Les Trains Express Régionaux mis à la disposition du public sont confortables, climatisés, lumineux, adaptés et accessibles à toutes personnes.

Quelques dix minutes plus tard, arrivée en gare de Lille-CHR. Il est 11 heures, frais et dispos, nous prenons la direction de « Bois Blancs » et le chemin de halage rive droite

avec un passage obligé par le port de Lille qui est le troisième port intérieur français. Le temps est splendide, la chaleur impressionnante pour un début mai. Seul bémol, des nuages de poussières dus à la sécheresse du moment et soulevés par les roues des vélos pimentent notre parcours en nous aveuglant. Quelques gouttes de sérum physiologique pour bébé sont redoutables d'efficacité dans ces circonstances.

L'objectif de la journée est de se diriger vers Quesnoy-sur-Deûle voire Deûlémont avec un passage par Wambrechies où le repas sera tiré du sac. À l'aller, nous empruntons la rive droite et au retour la rive gauche du canal. Quelques centres d'intérêt ont éveillé notre curiosité :

- les écluses de Wambrechies adaptées aux péniches de grande capacité ;
- les friches d'usines, témoins de la grande épopée industrielle, qui laissent maintenant la place aux immeubles avec vue imprenable sur le trafic fluvial ;
- un micro-camping avec sa caravane américaine métallique et rutilante, ses quelques roulottes en bois et sa yourte mongole ;
- un vieux bus des années 50 en cours de restauration ;
- Wambrechies avec ses voies de chemin de fer reconstruites, adaptées aux tramways anciens du début du vingtième siècle.

Au retour sur Lille, vers 16 heures, détour par la Citadelle et coup d'œil sur le site qui abrita des décennies durant le stade de football de

Grimonprez-Jooris - utilisé jusqu'en mai 2004 par le club de football de Lille - puis direction gare de Lille-Flandres via le Boulevard de la Liberté et la rue du Molinel. Le chronomètre nous permet un arrêt place de la République avec vues imprenables sur le Palais des Beaux-Arts et la Préfecture.

17 heures 26, le train en direction de Don-Sainghin nous attend en gare quai 1. La chaleur écrasante du jour nous permet d'apprécier la fraîcheur relative des wagons climatisés et la prévenance du personnel roulant. 17h49, arrivée en gare de Don puis retour à 18h30, par notre chemin de halage préféré vers notre bonne ville de Billy-Berclau.

La journée fut radieuse, les esprits réceptifs et ouverts à cette nouvelle façon de voyager, aucun incident ne fut à déplorer si ce n'est des vents de poussières rares dans notre région. L'impression générale est très favorable aux nouvelles perspectives de déplacements qui s'offrent à nous grâce aux transports multimodaux, rapides et sans bouchons. Elle est unanime, un certain bien-être engendré par la dépense physique nous gagne : 65 kilomètres de vélo, 40 kilomètres de train, un soleil permanent, découvrir et voyager autrement, chacun y a trouvé son compte.

Promis, juré, nous remettons cela l'an prochain, restera - toujours en empruntant les transports multimodaux - à trouver une variante qui sera, nous en sommes convaincus, de nouveau ensoleillée ...

Pascal Célisse

C'est mécanique !

L'augmentation du prix du pétrole va devenir un bon moteur pour l'usage du vélo.

J.D.

CES VÉLOCISTES OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS

Réductions sur achat de vélos et pièces hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours.

Vélo & Oxygen

4 rue du 19 mars 1962
Achicourt - 03 21 55 85 17. -5%

Capsulkes Cyles

3 rue Copernic
Arras - 03 21 71 03 67 -5%.

Ride On

689 rue du Pont de pierres
Béthune
03 21 64 02 51. -5% et -10%

Sport'Dep

931 av du gal de Gaulle
Bondues
03 20 30 72 90. -5% et -10%

Pro Cycles 62

876 avenue de la Libération
Bruay la Buisnière
03 21 53 52 58. -10 %

Arcelon Cycles

495 Place de l' Europe
Dunkerque - 03 28 69 24 61.
-5% à partir de 10€ d'achat

Cycles Lesaffre

204 Rue Carnot
Fâches-Thumesnil
03 20 95 46 96. -5%

Speed Cycles - Jean Lebas

64 rue Sadi-Carnot
Haubourdin
03 20 38 39 24 -10%.

Vanderdonck Fontaine

Cycles Peugeot
1 et 3 rue Roger Salengro
Hellemmes
03 20 56 52 66. -5% et -10%

Lambersart Cycles

11 rue du Bourg
Lambersart
03 20 93 99 38. -5% et -10%

Cycles Herman

2 bis place de la Cessoie
Lambersart
03 20 40 73 20 -10 %

Cycles Lecolier

64 rue Gambetta -
Lille
03 20 54 83 39 -5% et -10%

Mes Vélos Hollandais

Lille sur rendez-vous.
06 13 32 39 48 - 5%

Villavélo

24 place Louise de Bettignies
Lille - 03 20 74 17 58. -5%

Vélo Nature

183 avenue Henri Barbusse
Marly - 03 27 42 45 51
Remise de 10%.

Cycles Verbrugge

411 av. de Dunkerque
Lomme - 03 20 08 98 41.
-5% et -10%



Cycles Fallet

4 bis av. Robert Schumann
Mons en Barœul
03 20 04 47 01 - Remises

Scootenville

78 rue de Famars
Valenciennes
VAE, cyclomoteurs, e-solex.
03 27 25 64 76. -5% et -10%

Culture Vélo

Angle de la rue J. Guesde et
du bd de l'Ouest à Villeneuve
d'Ascq. 03 20 56 06 99
Remise de 5% et 10%

Retour sur l'alter... tour

Passer des vacances en alliant

Sobriété énergétique, vie en collectivité, repas bio, conférences diverses, soirée spectacle engagé, et une moyenne journalière de 50 à 70 km chaque jour.....à vélo

C'est ce que deux couples membres de l'Adav ont effectué durant une semaine (sur 6 semaines programmées : de Genève jusqu'au Larzac), d'Annecy à Valence, avec l'association Alter tour.

Un parcours en relais pour ceux qui ne veulent pas faire une journée complète à vélo

Chaque participant emprunte une des altercyclettes partagées, accomplit un chaînon de quelques kilomètres, puis transmet le relais et sa bicyclette à un partenaire qui parcourt le chaînon suivant, et ainsi de suite tout au long d'un grand circuit.

Manifestations éducatives et festives

À chaque demi-étape sont prévus des conférences, expositions, films et visites, suivant un programme préétabli.

Le circuit emprunte des Voies Vertes :

chemins de halage, anciennes voies ferrées, petites routes traversant des villages de charme.

Une caravane d'information (rassurez-vous il n'y a que deux véhicules tout au long du circuit !) incluant des documents sur l'écologie et la solidarité, y compris les recueils de pratiques agroécologiques et d'alternatives, édités par l'AlterTour.

Contrôles inopinés anti-dopage

Mesure de la radioactivité en différents points du circuit 2011 ainsi que des émissions des ondes électromagnétiques.

C'est un tour cycliste familial en relais solidaire pour un monde sans dopage

En opposition avec l'esprit de compétition qui conduit au dopage dans le sport, et à la logique de l'agriculture pro-



ductiviste qui débouche notamment sur les Plantes Génétiquement Modifiées, les altercyclistes voyagent ensemble, partagent leurs bicyclettes et se relaient dans un esprit de solidarité.

L'AlterTour, c'est un autre Tour de France, qui dénonce le dopage sous toutes ses formes : dans le sport parce

qu'il y porte atteinte aux sportifs pour le bénéfice de l'actuel système économique et politique, dans l'agriculture industrielle, parce qu'il y porte atteinte aux paysans et à la biodiversité pour le bénéfice des firmes productrices d'OGM et d'agrotoxiques, dans l'économie de marché, où il est source d'inégalités et de mises sous dépendance.

C'est un tour « à la carte », pour tous ceux qui souhaitent partager une belle tranche de vie collective, découvrir des terroirs préservés, avoir une activité physique source de santé, et dire ensemble : « Nous voulons un monde sans dopage ».

Alors si vous pensez que cela vous correspond, prenez note qu'en 2012 l'alter tour se déroulera dans le Sud-Ouest.

Un voyage à vélo militant, festif et convivial existe depuis 1995 : la DYNAMOBILE part de Bruxelles à la découverte de régions d'Europe accessibles en une semaine par des familles.

http://www.dynamobile.net/DynamobileSITE/presentation_2011.html

Pour tout renseignement : <http://www.altertour.net> ou auprès des participants locaux 2011 :

Danièle et Erick Roussel : erick.roussel@laposte.net
Monique et René Fauvergue : r.fauvergue@laposte.net



J'en veux

Le vélo fonctionne avec une énergie rare et pourtant très économique : la volonté

J.D.

C'est une image !

La maison brûle et les pompiers sont coincés dans les embouteillages urbains.

Les cyclistes sont donc les amis des pompiers et aussi du SAMU, des piétons, des policiers, des transports en commun et des élus et techniciens urbains qui n'ont pas baissé leurs frocs devant le lobby automobiliste.

J.D.

Il est un pays...



Il est des noms qui font rêver, associés dans l'inconscient collectif au soleil, à la mer, et au farniente. C'est au Cap d'Agde que j'ai passé plusieurs semaines de vacances cet été. Comble de bonheur, cette commune, et ses environs sont aussi plats que notre plat pays (hormis le Mont Saint-Loup qui culmine à 112 mètres).

Sur place, un appartement, une terrasse, et... un vélo. Ni une ni deux, j'enfourche ma petite reine et me projette déjà dans des promenades dans l'arrière-pays, après avoir pris connaissance de l'environnement agathois, bien entendu.

Et rapidement, trop rapidement, je déchantre sur mes futures balades.

En effet, dans un environnement plat, où le soleil est propice à durcir les mollets, les pistes cyclables sont inutilisables, voire inexistantes !

Certes, on trouve des circuits cyclables. Mais toute médaille a son revers : le partage se fait toujours avec les piétons (très nombreux l'été), certains espaces sont interdits aux vélos (!) : les trottoirs des ports ou avant-port, les ruelles. Les pistes cyclables ne sont pas ou mal balisées. Quand vous en trouvez une, vous l'empruntez et... plus rien. Aucune indication : je fais quoi ? Je dois traverser la chaussée, ou je continue sur le trottoir ? Certaines routes sont interdites à la circulation motorisée (chemin de Bagnas), mais vous n'y aurez pas la tranquillité car vous y croiserez... des voitures et des motos, en abondance !

D'autres voies sont dangereuses : aucune piste ou bande cyclable sur les routes départementales. On y croise des cyclistes, qui y circulent au péril de leur vie. Essayez la route de Marseillan et vous m'en direz des nouvelles. J'ai moi-même dû renoncer à emprunter la départementale 612, trop dangereuse.

Quant aux râteliers à vélos, est-il la peine d'en parler, puisqu'ils n'existent nulle part ? (j'en ai

trouvé à La Maison du Savoir à Agde, mais inutilisables ; à croire que ceux qui les ont installés ne les ont jamais utilisés).

Il est un pays où les voitures sont en terrain conquis : tellement abondantes qu'elles occasionnent un bouchon permanent l'été. Pensez donc : 20 000 habitants l'hiver, et 10 fois plus en saison... Dans ce pays, la mairie, les autorités ne laissent aucune place aux cyclistes, et ne font rien pour leur faciliter les accès.

Il est un pays où les vélos ne sont pas les bienvenus. Et ça, ça gâche un peu les vacances...

Il est un pays où une association de droit au vélo devrait s'installer.

Ce pays, c'est l'Agathois.

Finalement, en terme d'utilisation cyclable, on est gâtés, dans la métropole lilloise.

Christophe Deprick.

Ateliers d'aide à la réparation des vélos, à Arras et Lille

ARRAS

Depuis 2010, la Ville d'Arras a mis à disposition de l'association une partie de hangar. Les bénévoles arrageois y rénovent des vélos récupérés dans les déchetteries du SMAV pour les brocs à vélo (prochaine le samedi 9 juin 2012) et répondent à des demandes ponctuelles (ex. étudiant). Le hangar est situé à côté de la Salle Abbé Lemire (rue Abbé Lemire).

Des ateliers d'aide à la réparation des vélos seront mis en place en général le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h et le 3^e samedi du mois de 9h à 12h de septembre à novembre 2011, puis de mars à juin 2012. Le but principal de ceux-ci est de travailler sur le stock de vélos récupérés, mais une aide pour une petite réparation est aussi possible.

Vous pouvez contacter Droit au vélo à Arras si vous avez des vélos à donner, pour nous aider à réparer des vélos pour la prochaine broc, pour venir à un atelier vélo pour une aide sur votre vélo ou pour trouver un vélo bon marché.



La version du flyer de l'atelier actualisé sera prochainement disponible aux bureaux de l'association

Les pancartes à mettre sur votre vélo

Pour ceux qui participent à des manifest «actions», voici quelques slogans :

1. Le vélo en ville, un peu de volonté et beaucoup de bon sens
2. La voiture polluée, le vélo préserve.
3. A vélo, je ne crains pas les radars.
4. A vélo, les radars ne me font pas peur !

Dark Vador

LILLE

Les séances de juillet et août ont été annulées pour permettre l'aménagement d'un local dédié à l'atelier. Un grand merci aux bénévoles qui se sont investis dans ce travail ! Ainsi, nous serons heureux de vous accueillir de nouveau à partir du mardi 27 septembre au 62 rue de Wazemmes, lieu unique pour l'atelier lillois !

Les nouvelles permanences seront les suivantes à compter du 27 septembre :

- Tous les mardis de 18h30 à 20h30
- Les 1^{ers} samedis de chaque mois de 10h à 12h

Nous vous convions également à l'inauguration de ce local le lundi 26 septembre à partir de 18h30.

Enfin, si vous souhaitez nous donner un coup de main pendant les ateliers, n'hésitez pas à nous contacter. Il n'est pas indispensable d'être un expert en mécanique vélo, il est également possible de participer à l'accueil des cyclistes ou au marquage des vélos contre le vol !

Sabine Geneste

Le slogan de l'atelier vélo :
« Prends soin de toi... et de ton vélo ! »

J.D.

Un silence de mort

Rue Destombes à Lomme, il y a plus de douze ans, j'avais écrit suite à la mise à sens unique de cette rue pour réclamer la création d'un contre-sens cyclable. La Mairie, dans sa première et unique réponse, avait pourtant reconnu que cet aménagement occasionnait un détour de 300 mètres. Depuis la mise à sens unique, ce n'est pourtant pas la place qui manque et les véhicules routiers peuvent y rouler... à tombeau ouvert ! À l'époque, ce réaménagement avait été motivé uniquement pour améliorer la circulation sur l'intersection de cette rue avec l'avenue de Dunkerque. Depuis, rien n'a été fait. Ce dossier a-t-il été enterré ? Je ne peux l'affirmer. Pourquoi ma demande est-elle restée lettre morte ? dans cette rue, il serait pourtant bon que la loi sur l'air soit enfin appliquée (Devrais-je écrire ressuscitée ?) .

Néanmoins, pour ceux qui doutent de la véracité de cette histoire, ils peuvent consulter à l'ADAV, les photocopies des échanges de courriers.

Le vice-président chargé des relations avec les morts-vivants de la rue Destombes.

Jean Dewavrin

P.S. : pendant que je joue avec les mots, d'autres, en jouant la montre, jouent avec la santé et peut-être la vie des usagers vulnérables.

P.S. : si cet article mécontente des techniciens ou des élus, ils peuvent se consoler en apprenant que, en tant que militant de l'ADAV, cela fait plus de douze ans que je suis mécontent de cet aménagement.

P.S. : avec malice, ma mère m'a rappelé que son nom de famille est « Cimetière »

Sur un même trajet,

L'habitude de rouler à vélo permet de gagner beaucoup de temps, mais pas seulement...

La durée d'un même trajet finit souvent par se révéler beaucoup plus courte que celle expérimentée lors des premières sorties.

De manière générale, les courbes d'expérience montrent qu'on peut assez facilement réduire de moitié la durée exigée pour l'accomplissement d'une tâche. J'ai pu constater personnellement que cette règle s'applique, a priori, à la durée des trajets travail à vélo. Autrement dit, le temps nécessaire pour se rendre de son domicile à son lieu de travail est généralement beaucoup plus court que celui qu'on imagine tant qu'on n'en a pas acquis une expérience suffisante.

Pour ma part, lorsque j'ai commencé à me rendre de mon domicile jusqu'à mon lieu de travail, distant d'environ cinq kilomètres, je mettais près d'une demi-heure, si ce n'est davantage. Puis, petit à petit, j'ai commencé à réduire cette durée de plus en plus. Pour finir par effectuer régulièrement et sans beaucoup plus d'efforts le trajet en douze, voire dix, à quinze minutes seulement.

Les principaux facteurs qui ont permis cette progression assez remarquable, et que je n'imaginai pas forcément au départ, ont très certainement été les suivants :

- recherche et traçage de l'itinéraire le plus direct, et le moins encombré des divers obstacles à la circulation,
- découverte de raccourcis insoupçonnés au départ, ou de chaussées plus confortables.
- gonflage des pneus conforme aux recommandations du fabricant, en utilisant une pompe à manomètre,
- emploi d'un bon vélo adapté, et entretenu régulièrement : chaîne, moyeux et pédalier bien huilés.
- amélioration progressive de la forme physique, et augmentation de la masse musculaire.

Cela dit, au-delà du simple gain de temps, il y a aussi l'agrément... Ce n'est que petit à petit, au fil du temps que l'on prend conscience du bien-être qu'on éprouve sur un vélo bien adapté à un usage en ville, et qu'on finit par se demander pourquoi il y a tant de voitures inutilement trépidantes autour de soi.

Jean-Pierre Castier

AGENDA

Pour certaines de ces activités,
l'association recherche
des bénévoles.

Les ateliers de réparation :

- à Lille au 62 rue de Wazemmes tous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h et tous les mardis de 18h30 à 20h30;
- à Arras tous les 1^{ers} jeudis du mois de 14h à 17h et le 3^e samedi du mois de 9h à 12h.

Vendredi 16 septembre à Hazebrouck, de 14h à 18h. CANM, rue C. Samsoen : stand d'information, marquage contre le vol, atelier de formation à l'auto-entretien des vélos, vente de vélos d'occasion.

Vendredi 16 septembre à Lille, inauguration des V'Lille

Samedi 17 et 18 septembre en France, 8^e édition des Journées des Véloroutes et Voies Vertes

Samedi 17 et dimanche 18 septembre à Hazebrouck. Grand Place : stand au village des associations (exposition, brochures, vente de gilets réfléchissants, ...).

Samedi 17 septembre à Dunkerque, de 10h à 17h. Parc Marine : stand d'information, marquage contre le vol avec la Maison de l'Environnement, vente de vélos d'occasion.

Samedi 17 septembre à Valenciennes, de 10h à 17h. Place d'Armes. Val'en cycles (voir affiche ci-contre).

Mercredi 21 septembre à Lille, Place de la République. Village de la mobilité : stands d'information, marquage des vélos contre le vol.

Samedi 24 septembre à Roubaix, de 10h à 17h. Place de la Liberté : Broc à vélo (voir affiche ci-contre).

Dimanche 25 septembre matin à Bailleul : Balade à vélo avec « repérage » des points positifs et négatifs des itinéraires, en vue de proposer des améliorations.

Du 7 au 18 novembre en région, opérations « éclairage »

Samedi 19 novembre à Lille, l'après-midi : Openstreetmap (suites du projet de cartographie collaborative)

Plus d'infos sur droitauvelo.org

Vous ne recevez pas les mails de Droit au vélo ? N'hésitez pas à nous en informer.

Les articles pour le prochain Heurovélo, le n°68, doivent nous parvenir avant le 18 décembre

Journal dérailleur
l'heurovélo

l'HeuroVélo, journal dérailleur, est édité par l'association *Droit au vélo* - ADAV 23, rue Gosselet 59000 Lille.
Tél : 03 20 86 17 25 ; fax : 03 20 86 15 56
Courriel : info@droitauvelo.org - Site : www.droitauvelo.org

ÉVÉNEMENTS

Droit au vélo - ADAV & Citoyenneté Routière, en partenariat avec la Ville de Valenciennes présentent :

Tous en selle pour redécouvrir la ville à vélo !

VAL'EN CYCLES

Samedi 17 septembre 2011
10 h 00 - 16 h 00
Place d'Armes Valenciennes



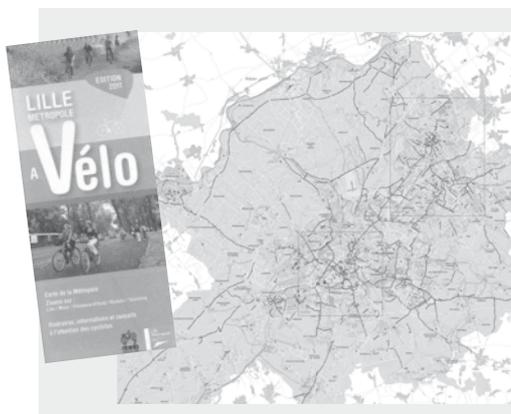
Balade - Départ 10 h 30 - Place d'Armes
Stands d'information • Broc à vélo • Animations
Marquage des vélos • Parcours d'initiation enfants

venez Vendre et Acheter votre Vélo d'Occasion

Nombreuses animations
Vélos hollandais
et autres vélos de ville



Samedi 24 septembre 2011
10h - 17h
Place de la Liberté à Roubaix
Métro et tram Eurotéléport
Installation des vendeurs de 9h à 10h



L' édition 2011 de la carte des aménagements cyclables de Lille Métropole est arrivée !

Elle est déjà disponible aux bureaux de Droit au vélo, ainsi que dans le hall d'accueil de la MRES, 23 rue Gosselet à Lille. Elle pourra également être retirée dans les mairies et offices de tourisme de l'agglomération.

Pour information, elle comprend comme nouveautés les sens de circulation sur les zooms de Lille, Tourcoing et Roubaix et les stations V'Lille.

D'une manière générale, elle est plus lisible et plus détaillée que la précédente version (2008).

Journées des véloroutes et voies vertes Inauguration de la voie verte Dainville-Saulty Dimanche 18 septembre

Départ de Lille en train à 10h10
Départ d'Arras à 11h00

Le conseil général du Pas-de-Calais inaugurera la portion de voie verte Dainville-Saulty (à proximité d'Arras) le dimanche 18 septembre à 12h15 à Beaumetz-les-Loges.

Il s'agit de la première voie verte en asphalte du Nord-Pas-de-Calais. Réalisée par le conseil général du Pas-de-Calais avec le soutien de la Région, elle se situe sur l'ancienne voie de chemin de fer Arras- Doullens. Grâce à son revêtement en dur, elle est accessible à tous les usagers (cyclos, rollers, personnes à mobilité réduite) et par tous les temps.

Droit au vélo vous invite à une balade à vélo à la découverte de la voie verte, avec un départ de la gare d'Arras à 11h (parcours encadré de 14 km). Après l'inauguration officielle suivie d'un pique-nique (à prévoir), les cyclistes prendront le chemin du retour à 14h30 (parcours encadré de 20 km).

À l'initiative de la Région, la SNCF propose un train aménagé spécialement pour les cyclistes (Départ de Lille à 10h10 – retour à Lille à 18h31). Tarif réduit avec le Pass Régional Grand'TER. Réservation des emplacements pour les vélos auprès de Droit au Vélo :

03.20.86.17.25 ou info@droitauvelo.org. Plus d'information sur www.droitauvelo.org



Commission paritaire ISSN 12510602 ; périodicité quadrimestrielle. Conception ADAV. Le numéro : 2 euros, gratuit pour les adhérents. Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication : Étienne Forest.
Rédacteur en chef : Hervé de Cagny
Mise en page : Vanessa Delattre, Sébastien Torro-Tokodi.
Illustration de couverture : Laurent Libessart
Relecteurs : David Bonduelle, Marc Vanmansart.

Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Junie Beaujean, Claude Bridelance, Jean-Pierre Castier, Pascal Célisse, Benoît Cierniak, Jean-Baptiste Degand, Christophe Deprick, Jean Dewavrin, Brigitte Dewez, Daniel Doullens, Patrick Eillum, Monique et René Fauvergue,

Étienne Forest, Sabine Geneste, Olivier Jandot, Claire Lambert, Alain Legrand, Judicaël Potoin, Robin Sautter, Sébastien Torro-Tokodi, Baptiste Wambre.

Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association ADAV.

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les imprimeries DBPrint. Tirage : 1 500 ex.

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûrs de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de nous contacter avant de vous déplacer.
Permanences tous les mercredis de 15 h à 18 h.

